

# ◆◆ La Vie Aubinoise

Bulletin municipal

Janvier  
2022



# Sommaire

◆ Mot du Maire.....	3
◆ État-Civil.....	4
◆ Vie municipale.....	5
◆ Rubrique projets.....	18
◆ Communauté de Communes.....	23
◆ Urbanisme.....	31
◆ Vie Locale.....	33
◆ Vie Associative.....	44
◆ Vie Scolaire.....	51
◆ Démarches administratives.....	53

## ◆ À vos agendas

Cette rubrique est vide en raison de la pandémie de la COVID 19.

## ◆ La Mairie

2, place de l'Eglise  
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux  
Tél. 02 40 28 47 13 - Fax : 02 40 28 42 24  
Mail : [mairie@saint-aubin-des-chateaux.fr](mailto:mairie@saint-aubin-des-chateaux.fr)  
Site internet : [www.saint-aubin-des-chateaux.fr](http://www.saint-aubin-des-chateaux.fr)

**Ouverture du secrétariat**  
Lundi et vendredi  
(8h30-12h30 et 14h-18h) ;  
Mardi, mercredi et jeudi  
(8h30-12h30)



Bulletin municipal édité en 830 exemplaires  
sur papier éco-géré  
Directeur de la publication : Daniel RABU  
Conception et Impression : Imprimerie Castelbriantaise

Photos pages de couverture :  
1<sup>ère</sup> de couv. : Aménagement des abords de l'Espace Castella  
4<sup>ème</sup> de couv. : L'ancien bourg de Saint-Aubin-des-Châteaux



Nous ouvrons une nouvelle année et ce covid est toujours là, avec un nouveau variant, une nouvelle vague.

À l'heure où je vous écris, les mesures sont toujours contraignantes, mais très loin du confinement qui nous a tous isolés les uns des autres.

Les scientifiques et les professionnels de santé recommandent majoritairement la vaccination et expliquent qu'elle permet d'en limiter les formes graves. Le choix de se faire vacciner est encore possible en France mais se restreint... Il appartient à chacun et chacune de décider, en assumant les contraintes qui en découlent. Enfin les professionnels de la santé confirment que le respect des gestes barrière est efficace pour limiter la transmission du virus.

Un autre fait marquant de l'année qui vient de passer, pour beaucoup d'entre nous, a été le départ du docteur GODDE, notre médecin, sans avoir de remplaçant. J'en profite pour saluer son travail durant ces 35 années passées à Saint Aubin des châteaux. Cette

absence de médecine de proximité touche de plus en plus de personnes et le recrutement est également de plus en plus difficile. Les élus sont convaincus qu'une collectivité comme la nôtre ne peut agir seule dans ce domaine. Avec une dizaine de communes du secteur et l'OPASS nous mettons nos moyens en commun. Cela a permis de recruter, début septembre, un premier médecin. Un deuxième va arriver avec une prise de poste début avril de cette année. Les consultations se font actuellement uniquement à Sion les Mines. La venue de ce deuxième médecin nous laisse espérer de nouvelles arrivées dans les communes associées à la démarche.

2022 sera une année d'élection. C'est-à-dire que nous allons déterminer notre avenir pour cinq ans. Nous ? Plus précisément ceux qui voteront. Comment convaincre ces abstentionnistes ? Restons optimiste pour l'avenir, convaincus de la force de la solidarité et l'enthousiasme de construire collectivement notre vivre ensemble

L'équipe municipale, malgré les restrictions sanitaires reste mobilisée et vous présente les principales réalisations pour 2022 :

\*l'approbation du nouveau PLU en début d'année après 4 ans de travail. Durant l'enquête publique 28 contributions ont été remises par 16 contributeurs. Les réponses apportées par les élus aux observations des personnes publiques associées et au commissaire enquêteur ont permis au projet de bénéficier d'un avis favorable sans réserve de la part du commissaire enquêteur.

Même si des recours sont toujours possibles, nous allons enfin pouvoir lancer le projet d'urbanisation de la zone de Mauny et retrouver la commission bocage dans son rôle de suivi et de protection de notre bocage, n'en déplaise à certains ;

\*l'aménagement de la rue de la vigne qui a débuté mi-décembre ;

\*la construction de nouveaux vestiaires qui a débuté également mi-décembre ;

\*la fin du réaménagement des pourtours de l'Espace Castella ;

\*Au cimetière, la reprise de concession en état d'abandon et l'engagement de la réflexion portant sur l'accessibilité de celui-ci. Ces travaux seront réalisés sur plusieurs années.

\*la réouverture de l'épicerie avant l'été. Les porteurs de projets sont actuellement auditionnés. Le candidat retenu sera présenté fin janvier.

Les nouveaux projets dépendront de nos capacités financières, qui reposent en partie, sur les subventions dont la commune peut bénéficier. Pour la rue de la Vigne, la subvention attendue de la région au titre du plan de relance, 75 000 €, n'a pas été obtenue ce qui déstabilise notre plan de financement.

Les services communaux, mis à la disposition des aubinoises et des aubinois, doivent être à la hauteur de vos attentes et simples à utiliser. La mobilisation, la remise en cause et le soutien des élus à ces services est notre quotidien.

Je joins mes collègues élus et l'ensemble du personnel communal à mes vœux pour 2022.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux d'entre vous qui ont vécu une année 2021 douloureuse, marquée par la peine, la solitude ou le souci. Que 2022 vous apporte du réconfort et de la quiétude.

*Daniel RABU, Maire*

# Vie Municipale

## État Civil ♦♦♦



### ♦ Naissances

Alba DAVAL	Féminin	La Goussetière	30/12/2020
Noah MORICE	Masculin	7 rue des Lilas	08/03/2021
Erwann CHATELAIN	Masculin	La Daviais	25/03/2021
Roxane AUFFRAIS	Féminin	21 Chère	08/06/2021
Kamélya BARATOVIC	Féminin	15 rue des Lilas	16/06/2021
Milo GOUON RINFRAY	Masculin	L'Oiselière	21/07/2021
Lilio BLAIS	Masculin	La Roulais	26/08/2021
Alban RABU	Masculin	19 rue du Bois Vert	25/10/2021

**Nota : 22 naissances** ont été enregistrées entre le 16 décembre 2020 et le 16 décembre 2021. Toutefois, seules sont reportées ici celles dont les parents ont expressément donné l'autorisation d'en faire mention.

### ♦ Décès – entre le 15 décembre 2020 et le 16 décembre 2021

#### ♦ Décès de personnes décédées ou domiciliées à Saint-Aubin-des-Châteaux

Date décès	NOM - Prénom	âge	Adresse
31/01/2021	TAILLANDIER Guy	68	La Bossardais
10/05/2021	BOYER Suzanne épouse ADRON	91	6 rue Abbé Deniau
06/12/2021	BEZARD Louis	93	4 place Jeanne d'Arc
01/12/2021	DEVALET Jean-Claude	68	La Févrais
10/12/2021	GRAINDORGE Emile	83	La Févrais
14/12/2022	BIORET Philippe	63	4 Rue de la Gaudinain

#### ♦ Décès de personnes nées à Saint-Aubin-des-Châteaux, mais n'y résidant plus

Date décès	NOM - Prénom	âge	Lieu décès	Lieu naissance
18/12/2020	FOURRIER Francis	92	Nantes	
25/12/2020	ANDRÉ Elisabeth	92	Châteaubriant	Bouvrais
02/01/2021	RAITIF Thérèse épouse BRIQUET	95	Nantes	Chesnais
12/01/2021	PAILLUSSON Jeannette	88	Derval	Blandinain
31/01/2021	LEROY Georges	84	Châteaubriant	Poblais
22/02/2021	ADRON Pierre	97	St Vincent des Landes	Nicord
29/03/2021	LEMAÎTRE JOËL	81	Châteaubriant	
11/04/2021	DUFOURD Maurice	73	Juigné-des-Moutiers	
13/04/2021	BOUCHERIE Marie	77	Châteaubriant	La Petite Souchais
29/04/2021	BOUCHERIE Rolande	91	Châteaubriant	La Lande
17/05/2021	SINOIR Jeanne	92	Nantes	La Faroulet
27/05/2021	HOUGRON Edouard	90	Châteaubriant	Le Bourg
05/06/2021	POULAIN Raphaël	84	Angers	La Daviais
23/06/2021	TARDIF Annette	92	Pouancé	Le Bourg
15/09/2021	CHATEALIN Odette	91	Châteaubriant	La Gautronnais
19/09/2021	POULAIN Thérèse	87	St Vincent des Landes	Tertre Rouge
12/10/2021	CHÂTELAIN Annick	81	Nantes	au bourg
21/10/2021	BOULET André	76	Châteaubriant	Le Hatais
06/11/2021	JOLIVET Yvette	88	Châteaubriant	Nicord

#### ♦ Décès de personnes inhumées à Saint-Aubin-des-Châteaux, n'y étant pas nées et n'y étant pas (ou plus) domiciliées

Date décès	NOM - Prénom	âge	Lieu décès
05/02/2021	LEBRETON Madeleine née DEVAY	100	Châteaubriant

# Affaires générales ◆◆◆

## Informatique

Le Conseil Municipal valide la proposition de contrat de maintenance établie par la société PIXEL INFORMATIQUE de Châteaubriant pour un montant annuel de 980 € HT.

## Lotissement Cap Ouest

L'acte de rétrocession, par la société COMECA, des espaces communs du lotissement CAP OUEST, rue des Acacias et rue des Genêts, a été signé le 22 juillet 2020, pour l'euro symbolique.

Une demande d'achat partiel de la bande de terrain longeant les lots a été formulée par le futur acquéreur du dernier lot restant à vendre.

Le Conseil Municipal, maintient sa position de ne pas donner une suite favorable à cette demande d'acquisition dans la mesure où des réseaux sont enterrés sous cette bande de terrain.

Une rencontre a eu lieu le samedi 30 octobre 2021 entre les riverains de la Rue des Acacias et de la Rue des Genêts et les membres des commissions Voirie et Environnement/cadre de vie. La question de l'entretien de la zone qui a été rétrocédée à la commune par le lotisseur a été abordée.

Il n'est pas envisageable de rétrocéder aux riverains la totalité de la bande de terrain dans la mesure où les réseaux téléphoniques et électriques sont enfouis sous ces parcelles. Les deux extrémités peuvent éventuellement faire l'objet d'une rétrocession aux riverains en l'absence de réseaux souterrains. La commune interviendra afin de remettre en état cette bande de terrain afin de faciliter son entretien futur.

Les talus de la rue des Genêts et de la Rue des Acacias seront nivelés.

La bande d'arbres matérialise une limite. Il a été constaté que certains arbres, attaqués par des capricornes doivent être abattus.

Sur la rue des Genêts, les arbres ne peuvent pas tous être maintenus.



## Communication

En vue d'engager la communication de la commune via une page Facebook, le Conseil Municipal valide la création d'un groupe de travail composé comme suit : Monsieur le Maire, Mesdames Corinne LE FLEM, Charlene PLANCHAIS, Laureline DOUILLARD, Monsieur Gregory LE HOURS.

L'objectif est de montrer l'attractivité de la commune. Tous les élus auront des codes d'accès et seront invités à partager la page sur leur réseau.

[https://m.facebook.com/profile.php?id=112236085456103&\\_\\_tn\\_\\_=CH-R](https://m.facebook.com/profile.php?id=112236085456103&__tn__=CH-R)

## FSL

La commune de Saint-Aubin-des-Châteaux est appelée en 2021 à renouveler sa participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement dont la gestion comptable et financière est assurée par le département de la Loire-Atlantique.

Le FSL vise à permettre aux personnes en difficulté à accéder à un logement par le financement de la caution ou de favoriser le maintien dans le logement avec la prise en charge des factures d'énergie ou d'eau par exemple.

En 2020 ce sont 2 foyers qui ont été aidés pour un montant total des aides de 1 418,86 €

La commune a versé la somme de 222 € pour 2021.

## Mise à disposition d'un terrain

Le Conseil Municipal a pris connaissance du projet porté par M. Sylvain DELOY, éducateur canin qui souhaite développer son activité.

M. DELOY a besoin d'un terrain pour exercer cette activité qui se déroule principalement en semaine. Les cours ne seront en aucun cas collectifs mais individuels avec l'accueil d'un seul chien et de son propriétaire à la fois.

La parcelle ZD 50 a été retenue et un bail de location a été signé pour une durée de 3 ans. Le loyer est fixé à 150 €/mois



# Vie Municipale

**Le Syndicat Chère Don Isac** propose aux communes d'engager un travail de réflexion sur les limitations de la consommation d'eau.

En effet, le territoire de la Loire-Atlantique est fortement touché par des épisodes de sécheresse : 84 jours par an d'alerte induisant des restrictions d'usage.

Les communes peuvent être impactées par ces restrictions et plus particulièrement dans le domaine des espaces verts et des terrains de sports.

Afin de faire émerger des solutions sur ce sujet, le SCDI propose la mise en place d'un atelier participatif.

Michel BERTRAND et Pierrick MENARD représenteront la commune.



La compétence Santé et les financements dédiés sont gérés par la communauté de communes de Châteaubriant Derval.

Cette nouvelle compétence est axée sur la prévention avec un animateur santé qui va être recruté.

Outil administratif nécessaire pour avoir des financements et disposer d'un diagnostic du territoire afin de cibler des interventions dans des domaines particuliers.



**Le tableau des effectifs** communaux a évolué en 2021 avec une actualisation des temps de travail de 3 postes affectés aux services scolaires, périscolaires et d'entretien des locaux.

Grade	Service	Quotité de temps de travail	Nouvelle Durée hebdomadaire de service	Date d'effet
Adjoint technique	Restauration scolaire	29h	29h30 min	01/07/2021
Adjoint technique	Entretien des locaux	20h	21h15	01/07/2021
Adjoint technique	Ecole (fonction d'ATSEM)	24h	28h	01/01/2022



**L'OPASS de Sion Les Mines, Derval, Rougé**, centre de Soins infirmiers sur le territoire œuvre activement dans la recherche de médecins pour le territoire.

Le Conseil Municipal désigne M Daniel RABU et Mme Corinne LE FLEM pour le représenter auprès de cette instance.



**Le Conseil Municipal renouvelle la convention d'utilisation de l'espace musical à Saint-Aubin des Châteaux** conclue entre l'association ARCEL, la communauté de communes de Châteaubriant Derval et la commune de Saint-Aubin des Châteaux



**Modification de la composition des commissions communales**  
Mme Sandra FORGET intègre la commission Affaires scolaires et périscolaires.



## Modification des statuts de la Communauté de Communes de Châteaubriant Derval

La communauté de communes dispose d'une compétence facultative «Santé», celle-ci étant déclinée comme «toute action visant au maintien des services médicaux et paramédicaux sur le territoire communautaire».

Suite à la réalisation d'un premier diagnostic santé sur le territoire, la communauté de communes a souhaité s'engager dans un Contrat Local de Santé (CLS) au côté de l'Agence Régionale de Santé. Pour ce faire, la compétence «Elaboration, mise en œuvre et suivi d'un Contrat Local de Santé» est transférée à la communauté de communes.

Un agent a également été recruté en qualité de contractuel pour renforcer l'équipe d'animation, sur le temps de pause méridienne et l'accueil périscolaire du soir avec une durée hebdomadaire de service de 8h26 min annualisé.



## Projet de liaisons douces piétonnes reliant la zone de Loisirs du bas du Tertre au Centre Bourg :

Après l'annulation de la délibération du Conseil Municipal du 26 août 2019 décidant de préempter les parcelles appartenant aux Consorts POPPE, par jugement du tribunal administratif de Nantes en date du 6 avril 2021, des échanges ont eu lieu en 2021 concernant ce projet avec le nouveau propriétaire. Les discussions n'ont à ce jour pas abouti.

En effet, la proposition faite par le propriétaire actuel des terrains ne pouvait être acceptée par le Conseil Municipal.

Une contreproposition a été transmise par le Conseil Municipal, sur laquelle aucune réponse n'a été formulée à ce jour.



### Navette Ecole/Accueil périscolaire par le service du transport scolaire

Actuellement le transport des enfants scolarisés à l'école Jean-Pierre TIMBAUD et fréquentant l'accueil périscolaire est assuré par les cars scolaires.

Suite à la dissolution du SITC et à la reprise de la gestion du service par la communauté de communes par délégation de gestion de la Région des Pays de la Loire, une participation financière des communes bénéficiant du service est à l'étude à la demande de la Région.



## Finances ♦♦♦

### ♦ Le Budget Primitif 2021

Document prévisionnel qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes de la commune pour l'année à venir. Il doit être voté au plus tard le 15 avril de chaque année.

C'est un engagement sur une année et il doit obligatoirement être équilibré.

Il s'articule autour de deux sections :

La section de fonctionnement qui retrace l'ensemble

des opérations courantes de la commune et la section d'investissement qui retrace les opérations d'investissement sur les bâtiments, la voirie, ou les achats d'équipement.

### ♦ Les chiffres clés :

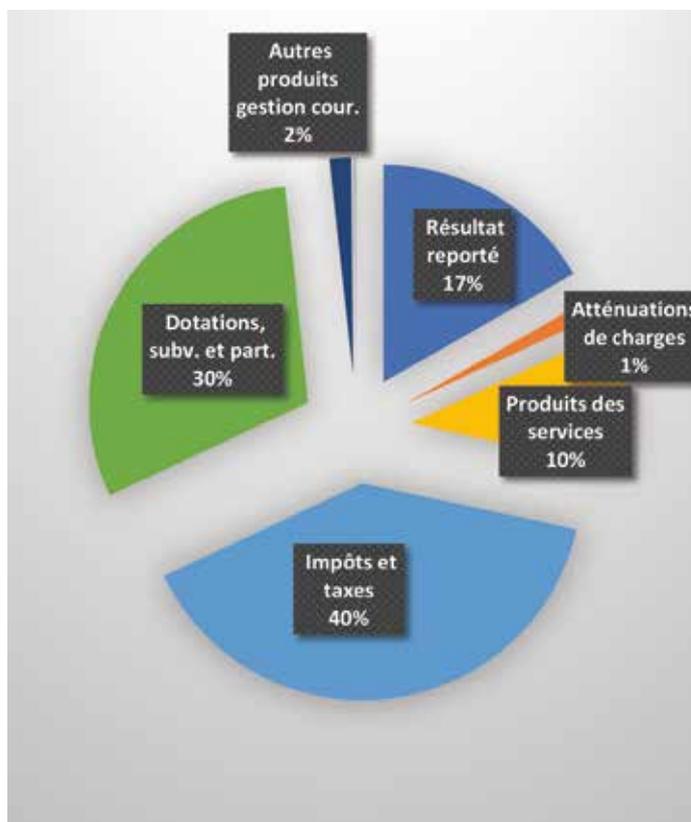
1 456 590,23 € pour le budget de fonctionnement

1 484 350,23 € pour le budget d'investissement

1 246 933,00 € de dépenses d'équipement

### ♦ Les principales recettes de fonctionnement

	BP 2021
Le report de l'excédent de fonctionnement 2020	243 134,23 €
Les dotations et participations (dotations de l'Etat, participation de la CAF pour l'accueil périscolaire)	441 848,00 €
Les impôts et taxes	576 358,00 €
Les produits des services (recettes des services périscolaires, d'occupation du domaine public, remboursements des budgets annexes)	150 600,00 €
Les autres produits de gestion courantes (revenus des immeubles)	22 700,00 €
Atténuation de charges (remboursements de charges de personnels)	20 000,00 €
Produits exceptionnels (vente de délaissé de terrains)	1 950,00 €



# Vie Municipale

## ◆ Zoom sur la réforme de la fiscalité suite à la suppression progressive de la Taxe Habitation

La réforme de la fiscalité locale vise à supprimer d'ici à 2023 la taxe d'habitation sur les résidences principales pour tous les foyers.

A l'issue de l'année 2020, 80% des contribuables ont bénéficié d'un dégrèvement intégral de leur taxe d'habitation sur les résidences principales au niveau national suite à trois années de baisses successives.

En 2021, les 20% restants bénéficieront d'un dégrèvement de 30% sur leur cotisation, puis 65% en 2022, et enfin 100% en 2023.

En 2021 et 2022, les cotisations de taxe d'habitation acquittées par les contribuables qui n'ont pas bénéficié d'un dégrèvement seront perçues au profit de l'Etat. Depuis 2020 les communes ne votent plus de taux de taxe d'habitation.

Cette réforme se traduit par une perte financière pour les communes compensée par le transfert du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du département, à laquelle sera appliqué un coefficient correcteur figé dans le temps, destiné

à neutraliser les effets de la réforme pour chaque commune. Il est prévu que les communes perçoivent en 2021, un produit fiscal égal à celui de 2020 en tenant compte de la variation des baisses d'imposition.

La Loi autorise les communes à faire varier leurs taux, en particulier leur taux de taxe foncière sur les propriétés bâties dans le cadre du réaménagement des différents règles de liens.

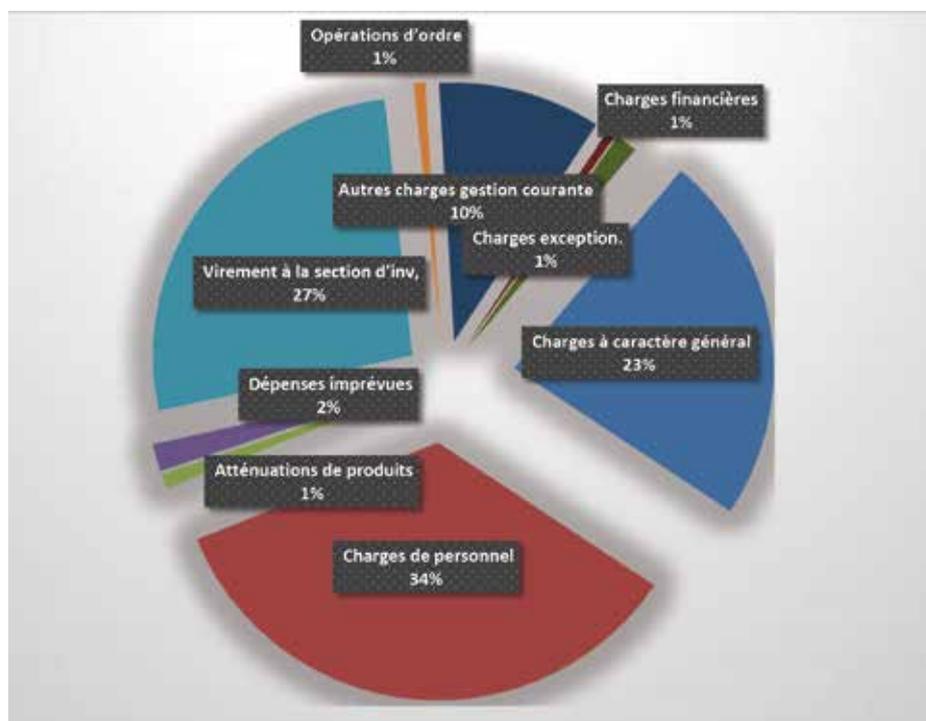
Compte tenu de cette réforme, les taux des contributions directes locales sont désormais les suivants :

- Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties = somme de la taxe communale – 12,67% et de la taxe départementale 2020 (15%) soit 27,67%
- Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties – 43,89%

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas limiter l'exonération de la taxe foncière concernant les maisons neuves et de maintenir une exonération totale pendant 2 ans.

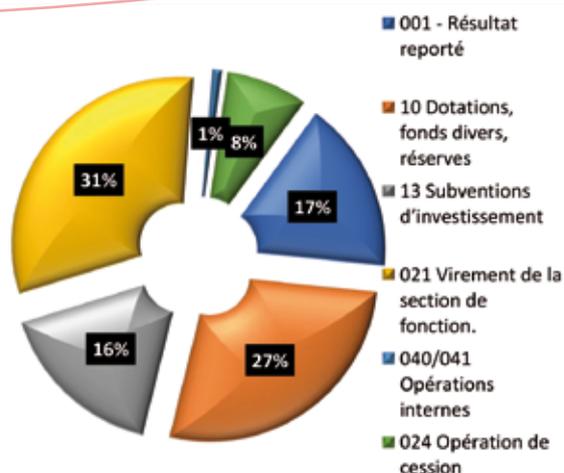
## ◆ Les principales dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (dépenses courantes de fonctionnement)	338 460,00 €
Charges de personnel	502 550,00 €
Atténuations de produits	13 900,00 €
Dépenses imprévues	25 341,23 €
Virement à la section d'inv (financement des investissements de l'année)	389 533,00 €
Opérations d'ordre	11 170,00 €
Autres charges gestion courante : service incendie, subventions aux associations et à l'OGEC..	147 676,00 €
Charges financières – Remboursement des intérêts des emprunts)	8 260,00 €
Charges exceptionnelles	19 700,00 €



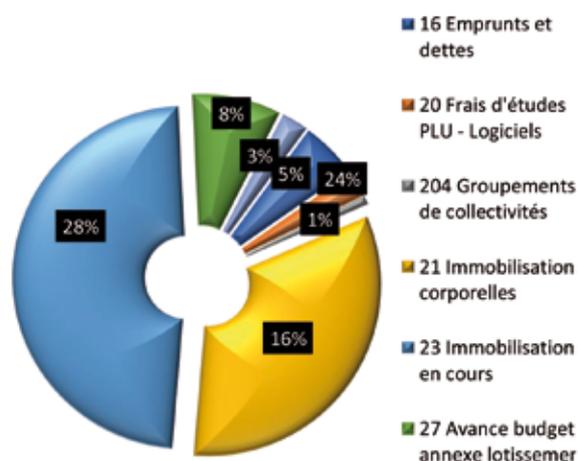
#### ◆ Les principales recettes d'investissement

001 Report de l'exécution du budget 2020	208 407,23 €
10 Dotations, fonds divers, réserves (FCTVA, réserves)	341 500,00 €
13 Subventions d'investissement (Etat, Régions, Département...)	205 340,00 €
021 Prélèvement sur la section de fonctionnement	389 533,00 €
040/041 - Opérations internes	11 170,00 €
024 - Opérations de cession	98 400,00 €



#### ◆ Les principales dépenses d'investissement

Emprunts et dettes	78 030,00 €
Frais d'études PLU - Logiciels	35 795,00 €
Groupements de collectivités	12 500,00 €
Achats d'équipement	486 938,00 €
Immobilisations en cours - Travaux en cours	711 400,00 €
Avance budget annexe lotissement	123 000,00 €
Dépenses imprévues	36 687,23 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Report	Crédits nouveaux	Libellé	Report	Crédits nouveaux
			Report excédent de fonctionnement		208 407,23 €
Déficit d'investissement reporté			Affectation résultat de 2020		300 000 €
<b>OPERATIONS FINANCIERES</b>					
Remboursement d'emprunts		78 030 €	Fonds de compensation de la TVA		36 500 €
Dépenses imprévues		36 687,23 €	Taxe d'aménagement		5 000 €
			Virement de la section de fonctionnement		389 533 €
			Amortissements des subventions		11 170 €
<b>ECOLE PUBLIQUE NOUVELLE + CANTINE</b>					
			Réserve parlementaire		6 630 €
<b>TRAVAUX DE VOIRIE, RUE DE LA VIGNE</b>					
Travaux	25 000 €	199 500 €	Subventions escomptées		100 000 €
<b>TRAVAUX AUX VESTIAIRES DU TERRAIN DES SPORTS</b>					
Travaux de réhabilitation et d'extension	36 000 €	340 000 €	Subventions escomptées		81 000 €
<b>TRAVAUX SUR DIVERS BÂTIMENTS</b>					
Bâtiments scolaires		1 000 €			
Autres bâtiments communaux		40 000 €			
Epicerie		15 000 €			
<b>PROGRAMME DE VOIRIE ANNUEL</b>					
Réseaux de voirie		30 000 €	Subvention escomptée		12 500 €

# Vie Municipale

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Crédits reportés	Nouveaux crédits	Libellé	Crédits reportés	Nouveaux crédits
Révision du Plan Local d'Urbanisme	9 066,00 €	1 500 €	Subvention Etat		5 210 €
Etude centre Bourg		20 129 €	Emprunt	230 000 €	
Logiciels informatique Mairie		5 100 €			
Acquisitions réserves foncières		116 428 €			
Bâtiments publics	4 600 €				
Acquisition Propriété Rue de la Gaudinai	230 000 €				
Travaux sur local épicerie	10 000 €				
Intervention sur réseau téléphonique	3 300 €	2 410 €			
Remplacement poteaux incendie	0,00 €	4 000 €			
Matériel informatique, changement des copieurs, achat de tablettes de pointage pour les services périscolaires	0,00 €	21 300 €			
Changement du mobilier au restaurant scolaire de l'école Sainte Laura de Montoya		3 000 €			
Achat de panneaux de signalisation et d'illumination de Noël	0,00 €	4 000 €			
Aménagement des abords de l'Espace Castella	0,00 €	36 000 €			
Aménagement des abords du Bas du Tertre		900 €			
Reprise des concessions au cimetière	0,00 €	25 000 €			
Effacement des réseaux aériens – Rue de la Vigne et Rue de Châteaubriant	0,00 €	61 500 €			
Avance financière lotissement	0,00 €	123 000 €			
<b>Sous total</b>	<b>319 866 €</b>	<b>1 164 484,23 €</b>	<b>Sous-total</b>	<b>230 000 €</b>	<b>1 254 350,23 €</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>1 484 350,23 €</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>1 484 350,23 €</b>

## ◆ Les investissements principaux :

- La poursuite de l'opération d'extension des vestiaires sportifs et de transformation des vestiaires existants en salle de convivialité
- La poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- La poursuite de l'aménagement des abords de l'Espace Castella
- L'engagement de l'opération d'aménagement de la Rue de la Vigne

#### ◆ Création d'un budget annexe – Lotissement de Mauny

Dans le cadre de l'aménagement futur de la zone de MAUNY dont les études démarreront en 2022, un budget spécifique a été créé afin de permettre le transfert des terrains compris dans l'opération vers ce budget dédié et de permettre l'engagement des études préalables.

#### ◆ Bilan financier de l'espace Castella

Le bilan de fonctionnement de l'Espace Castella présente un déficit de 11 368 € pour 2021 ; Il est en augmentation de 28% par rapport à 2020.

Cette situation s'explique par le contexte sanitaire avec une baisse des recettes et le maintien des charges fixes.



#### ◆ Les tarifs 2022

Le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs applicables aux locations des salles communales et aux concessions dans le cimetière communal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 de l'ordre de 2% en moyenne. Il est précisé que les tarifs n'avaient pas été augmentés en 2021.

(Les tarifs sont consultables sur le site internet de la commune [www.saint-aubin-des-chateaux.fr](http://www.saint-aubin-des-chateaux.fr))

Le montant des « bons scolaires » est maintenu à 32 €.

L'aide aux familles aubinoises, dont un enfant scolarisé en primaire ou en maternelle, participe à une classe de découverte, est revalorisée d'1 € soit 8 € par jour de départ et par enfant.

La redevance assainissement est fixée comme suit :

Redevance d'assainissement	Montants
1 - Prime fixe	42,00 €
2 - Prime sur consommation d'eau (dès le 1 <sup>er</sup> m <sup>3</sup> d'eau consommé)	1,20 €/ m <sup>3</sup>

## Liste des subventions attribuées en 2021 ◆◆◆

US Aubinoise Football	1 022,00 €
Hand-Ball Club Aubinois	332,00 €
Badminton Loisirs Aubinois	0,00 €
Office Intercommunal des Sports Nord-Castel	624,00 €
Amicale Laïque Aubinoise	1 327,00 €
Subvention exceptionnelle en cas d'utilisation de l'Espace Castella en 2021	70,00 €
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée (APEL)	519,00 €
Subvention exceptionnelle en cas d'utilisation de l'Espace Castella en 2021 – ¼ de salle	52,00 €
ARCEL	1 301,00 €
UNC - AFN	222,00 €
L'Amitié Aubinoise	222,00 €
Association des St-Aubin de France	162,00 €
ADAPEI «Les Papillons Blancs» Châteaubriant	37,00 €
BTP CFA Loire-Atlantique Saint-Herblain	58,00 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés section Châteaubriant	37,00 €
France ADOT 44	37,00 €
Handi chiens	37,00 €
ADMR Derval	250,00 €
Aide à Domicile pour Tous - ADT 44 Nantes	100,00 €
ADAR Orvault	100,00 €
Gardon d'Herbe Castelbriantais	37,00 €
Restaurants du cœur	104,00 €
Echanges et Solidarité 44	37,00 €
Fondation du Patrimoine	120,00 €
AFM Téléthon	37,00 €
<b>Total</b>	<b>6 774 €</b>

## Affaires scolaires et périscolaires

### ◆ Bilan des frais de fonctionnement de l'École Jean-Pierre TIMBAUD pour 2020

Les dépenses de fonctionnement de l'école Jean-Pierre Timbaud au titre de l'année 2020 qui s'élèvent à la somme de 89 739,87 €, sont en progression par rapport à 2019, dû principalement à l'évolution des charges de personnel et des effectifs.

Le coût moyen d'un élève atteint la somme de 655,04 €, à raison de 308,76 € pour les élèves des classes élémentaires et de 1 195,49 € pour les élèves de maternelle.

Le budget de fonctionnement affecté à l'école publique a été reconduit en 2021.

### ◆ Participation aux financements des fournitures scolaires pour les élèves de l'école Jean-Pierre TIMBAUD

Le Conseil Municipal décide de revaloriser d'1 € la participation au financement des fournitures scolaires soit 36 €/élève pour 2022.

### ◆ Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Laura de Montoya pour l'année 2021

Le Conseil Municipal valide le forfait communal pour l'année 2021 comme suit : 308,76 € pour les élèves des classes élémentaires et 1 195,49 € pour les élèves de maternelle.

La participation au financement des fournitures scolaires est revalorisée d'1 €/élève pour 2022.

### ◆ Tarifs des services périscolaires

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission des affaires scolaires et périscolaires, a décidé de reconduire pour l'année scolaire 2021/2022 les tarifs actuellement en vigueur, conformément aux recommandations de la communauté de

communes de Châteaubriant Derval qui établit chaque année un prix uniforme pour l'ensemble des accueils périscolaires du territoire et a instauré des pénalités en cas d'absence ou en cas d'accueil d'un enfant sans réservation préalable.

Tranches du Quotient Familial	Tarifs horaires	Tarif au ¼ d'heure (facturation au ¼ d'heure)
Tranche 1 - moins de 400 €	0,92 €	0,23 €
Tranche 2 - de 400,00 € à 650,00 €	1,04 €	0,26 €
Tranche 3 - de 651,00 € à 950,00 €	1,16 €	0,29 €
Tranche 4 - de 951,00 € à 1 250,00 €	1,24 €	0,31 €
Tranche 5 - plus de 1 250,00 €	1,36 €	0,34 €
Pénalité en cas de réservations, modifications, hors délai, d'absence de l'enfant autre que pour un motif impérieux ou d'accueil de l'enfant sans réservation préalable	Facturation au double de la totalité de la plage d'accueil du service (matin et/ou soir)	

Le bilan financier de la cantine municipale pour le dernier exercice scolaire écoulé présente un déficit de 38 657,60 € contre 32 121,53 € l'année scolaire précédente. Ce déficit est en augmentation suite à une baisse du nombre de repas servi (période de confinement).

Le déficit par repas s'élève à 1,89 € contre 1,30 € pour l'année antérieure.

Le Conseil Municipal a été informé que de nouvelles obligations pèsent sur le service depuis l'entrée en vigueur de la loi Egalim et que la qualité des produits a été revue.

Le bilan financier intègre cette année, la fourniture des repas à la commune de Ruffigné sur une année complète. Bien que le déficit se soit creusé cette année, les tarifs de la restauration scolaire ont également été reconduits pour l'année scolaire 2021/2022 :

1. Repas enfant - prix de base pour les élèves domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux	4,00 €
2. Repas pour les enfants domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux lorsque l'inscription aura été faite hors des délais fixés par le règlement intérieur	4,51 €
3. Repas enfant - prix de base pour les élèves n'étant pas domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux	4,51 €
4. Repas pour les enfants n'étant pas domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux lorsque l'inscription aura été faite hors des délais fixés par le règlement intérieur	5,03 €
5. «panier» – concerne les enfants soumis à un régime alimentaire et apportant leur repas à la cantine, sous réserve de production d'un certificat médical	1,00 €
6. Repas adulte	6,97 €



Depuis 2019, la Commune de Saint-Aubin-des-Châteaux fournit les **repas de la cantine scolaire de Ruffigné** et lors de certaines périodes du **centre de loisirs de l'ARCEL**.

Le Conseil municipal décide de reconduire en 2022 le prix de repas pratiqué en 2020, soit 3,65 €.

#### ◆ Règlement des services périscolaires

La commission Affaires Scolaires et Périscolaires a souhaité simplifier les inscriptions au service de l'accueil périscolaire en supprimant les inscriptions au créneau au profit d'une inscription à la plage horaire et de privilégier l'utilisation du portail famille qui permet aux familles de gérer les inscriptions de leurs enfants aux différents services et d'avoir une vision des plannings de leurs enfants.

Afin de permettre une meilleure gestion des effectifs et d'éviter les trop nombreux changements dans les inscriptions des pénalités (équivalentes au double de la plage horaire) ont été instaurées en cas d'accueil d'un enfant sans réservation et d'absence d'un enfant prévue à l'APS.

Les possibilités d'inscriptions aux services périscolaires ont été élargies à 14h, le jour de classe qui précède la réservation.

Les familles ont désormais la possibilité de régler les factures de l'accueil périscolaire par chèque CESU.

Des précisions génériques ont été apportées au règlement du service de restauration scolaire.

#### ◆ Participation aux charges de fonctionnement des écoles extérieures à la commune

La commune de Saint-Aubin de Châteaux participe financièrement à la scolarisation d'élèves aubinois scolarisés en classe spécialisée dans un établissement extérieur à la commune.

Cette année, ce sont deux établissements scolaires qui sont concernés (école publique de Blain et l'école Nazareth Saint-Joseph de Châteaubriant).

Montant des participations versées : 1 812,85 €

Depuis plusieurs années, la commune accorde des dérogations automatiques pour la scolarisation, dans une école publique de Châteaubriant, des enfants résidant dans un des lieux-dits suivants, proches de Châteaubriant : la Chesnaie, l'Ouvrinais, la Courbetière, la Coquerie, le Bois Clos, le Val Marie, la Culais et la Largère qui ne sont pas desservis par le service de transport scolaire primaire. En contrepartie, une participation communale aux frais de fonctionnement de ces établissements est due à la Ville de Châteaubriant. Le montant de la participation en 2021 s'est élevé à 2 402,58 €.

#### ◆ Participation au RASED

La commune participera aux charges de fonctionnement du RASED sur la base d'1 € par élève scolarisé à l'école Jean-Pierre TIMBAUD à compter de 2022.

# Vie Municipale

## Patrimoine bâti

### Fonds de concours pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique

Dans le cadre de l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Saint-Aubin des Châteaux, la société Engie Green a proposé à la collectivité une contribution financière pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et la mise en œuvre de travaux de rénovation thermique.

Le montant de la participation s'élève à 5 000 euros.

La convention est d'une durée d'un an à compter de sa signature.



### Adhésion au Conseil en Energie Partagée

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service du Conseil en Energie Partagée proposé par le SYDELA.

Les reprogrammations des chauffages sont intervenues entre octobre et décembre 2021.

Cette adhésion permettra à la collectivité de bénéficier d'un « conseiller énergie » qui pourra accompagner la collectivité sur toutes les questions énergétiques.

La durée de la convention a été fixée à trois années. Le coût de cette adhésion est de 0,80 € par habitant et par an (population totale INSEE au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours).

La Communauté de Communes Châteaubriant Derval prend à sa charge 0,20 euro par an par habitant, soit 25% du montant de la cotisation. Les bilans énergétiques des bâtiments communaux ont été réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 et présentés au cours du Conseil Municipal du 27 octobre 2021

### Les principaux enseignements de ce bilan sont les suivants :

- Baisse de 6% des consommations énergétiques sur l'ensemble de la période. Ce chiffre est cependant à relativiser car l'année 2020 a été marquée par les baisses d'activité avec la pandémie.

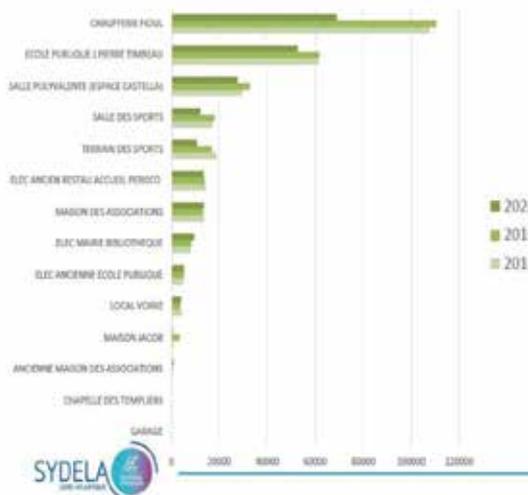
- En moyenne la dépense en consommation d'énergie représente 50 000 euros/an

- Les véhicules représentent 23% de la consommation énergétique, les bâtiments 70%, l'éclairage public 5% et la station de lagunage 2%. La consommation énergétique des véhicules est supérieure de 10 à 15% de ce qui est généralement observé dans les collectivités.

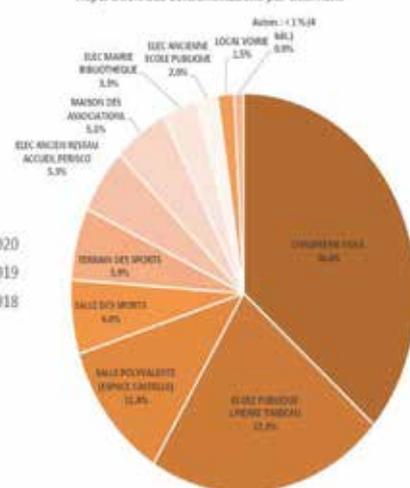
Afin de réduire les dépenses énergétiques plusieurs propositions sont présentées. Le point le plus urgent a été d'effectuer un travail d'optimisation sans investissement durant la période de chauffe 2021/2022 avant d'engager d'éventuels travaux portant sur la programmation de consignes pour le chauffage des bâtiments.

4 bâtiments ont été identifiés : l'Espace Castella, le restaurant scolaire, l'école et le site de la mai-

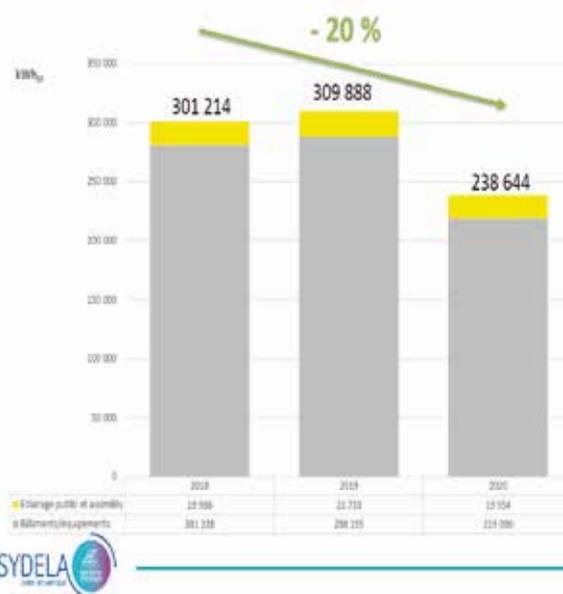
### PATRIMOINE BATI



### Répartition des consommations par bâtiment



### BILAN GLOBAL



### ◆ Evolution à l'Espace Castella

Un mât d'éclairage public a été installé sur le parking de l'Espace Castella en 2021. Il s'agit d'un mât solaire.

Le montant de la participation financière du budget de la commune s'est élevé à 2 163,35 € Une liaison WIFI a été réalisée afin de permettre à l'espace Castella et l'atelier municipal de bénéficier d'internet.

Le devis s'est élevé à 1 451,82 € HT. La liaison est opérationnelle depuis la fin de l'année.



### ◆ Local commercial

Les locataires ont quitté les lieux depuis le 2 juillet 2021 et le bail n'a pas été résilié par la SARL FEREL GALORPEAU.

La situation n'évoluant pas, le Conseil Municipal par délibération du 22 novembre 2021 a décidé de mettre en œuvre la clause résolutoire pour non-paiement des loyers.

Le Conseil Municipal avait accordé une remise gracieuse de dette de 753,84 € soit 35% de la dette du loyer pour la partie à usage d'habitation.

Depuis une procédure de liquidation judiciaire de la société FEREL GALORPEAU a été engagée .



### ◆ Installation d'un dégrilleur à la station d'épuration



Le service d'assistance technique du Conseil Départemental a préconisé la mise en place d'un dégrilleur automatique avec compacteur sur la station d'épuration par lagunage de la commune pour éviter que l'entrée de la station ne soit obstruée.

Le coût de cet équipement s'est élevé à 35 641 € HT subventionné à 50% par l'Agence de l'eau.



### ◆ Ecole Jean-Pierre TIMBAUD

Une étude est actuellement en cours pour améliorer l'isolation phonique et thermique du modulaire installé à l'Ecole Jean-Pierre TIMBAUD depuis la rentrée scolaire 2019 et ainsi améliorer le confort des enseignants et des élèves.

### ◆ Entrée de l'accueil périscolaire – Escapade

Afin de sécuriser l'entrée de l'accueil périscolaire, un nouveau portail va être installé

Le coût des travaux s'est élevé à 2 672 € HT

### ◆ Travaux de peinture à la Chapelle des Templiers

En 2021, l'entreprise Philippe BRIAND est intervenue pour refaire les peintures des ouvertures de La Chapelle des Templiers et la porte située sur le côté sud a été remplacée. Ces travaux étaient nécessaires afin de maintenir en bon état d'entretien ce patrimoine.

Le coût total de ces travaux s'est élevé à 1 840,11 € HT.



# Vie Municipale

## Voirie ♦♦♦

### ♦ Aliénation de chemins ruraux

Le Conseil Municipal, suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique qui s'est déroulée du 13 septembre 2021 au 28 septembre 2021 a validé la modification de l'emprise de trois chemins ruraux :

Sont concernés :



- Le chemin rural n° 2 situé à La Tardivais : M Freddy JARDIN s'est porté acquéreur d'un tronçon qui ne dessert que ses propriétés.



- Le chemin rural n° 7 situé à La Cottignais : M Philippe DONVAL s'est porté acquéreur de la zone longeant sa propriété sur laquelle est située son installation d'assainissement individuel



- Le chemin rural n° 79 situé au lieu-dit Nicord : M Francky DURAND s'est porté acquéreur de l'emprise du chemin qui borde sa propriété sur lequel est situé le compteur électrique de son habitation

Les démarches de bornage vont être prochainement engagées.

Ces tronçons n'étaient pas utilisés par le public et les emprises n'ont pas de continuité avec une autre voie.

### ◆ Circulation dans les villages

La commune est régulièrement interpellée par des habitants des villages et Hameaux sur la vitesse de circulation des véhicules traversant ces villages.

S'agissant des villages du Sauzais et de la Béhourdière, la commission Voirie a rencontré les habitants afin d'échanger sur les solutions envisageables.

La commission Voirie a proposé de modifier la priorité existante : un stop a été installé sur la route principale qui dessert le village du Sauzais au niveau du carrefour avec la Béhourdière et la vitesse est désormais limitée à 50 km/h. La priorité est donnée à la voie desservant la Béhourdière.

La signalisation a été installée par les services techniques communaux en décembre 2021.

### ◆ Circulation Rue de Châteaubriant

Les riverains de la rue de Châteaubriant ont alerté la commune sur la vitesse excessive des nombreux véhicules empruntant cette voie d'entrée de l'agglomération de Saint-Aubin.

Le Conseil Municipal a sollicité la visite de la commission départementale de sécurité routière afin d'examiner les solutions pouvant être envisagées.

La visite est prévue en 2022.

### ◆ Circulation Rue de la Courbetière

Face à l'augmentation du trafic, une invitation va être adressée à la commune de Châteaubriant afin d'étudier les aménagements possibles. Les riverains seront associés.

Le radar pédagogique va être installé pour effectuer un comptage de vitesse.

## CCAS ◆◆◆



### ◆ Distribution de bons d'achat aux seniors

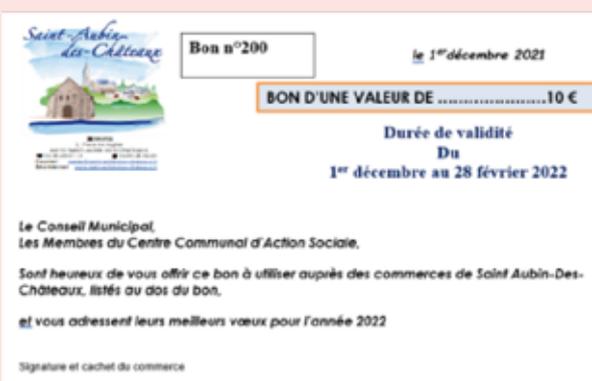
Les membres du CCAS ont décidé d'offrir deux bons d'achats de 10 € chacun aux 203 aînés âgés de 70 ans et plus, à utiliser dans les commerces de la commune.

Cette formule permet de valoriser le commerce de proximité et laisse la liberté à chacun de choisir ce qui lui fera plaisir.

Par ailleurs 23 colis de Noël ont été distribués aux aubinois qui résident en maison de retraite.

### ◆ Merci aux commerces participants :

- Producteur de Miel « Ruche de la Doue »  
06 08 56 30 58
- GAEC Rativel « Epicerie Salée, Viandes & Charcuteries »  
02 40 28 44 06
- Fleurs du coin, le dimanche face à la boulangerie  
06 77 27 91 05
- Esti Coiffure 02 40 28 43 61
- La Boulangerie « La grange à pains »  
02 28 04 81 22
- Le Restaurant « Le Saint Aubin »  
02 40 28 40 41



## Aménagement de la rue de la Vigne ♦♦♦

Depuis quelques années, la fréquentation de la Rue de la Vigne a augmenté et le constat a été fait depuis longtemps que les véhicules empruntant la rue roulent de manière excessive, il manque des mobilités douces pour rejoindre le cœur de Bourg et les écoles.

En janvier 2021, le groupement AGPU C2i a été missionné afin de réaliser les études de maîtrise d'œuvre portant sur l'aménagement de la rue de la Vigne, ainsi que l'aménagement et la sécurisation du carrefour au niveau de l'intersection avec la Rue de la Gaudinai.

### ♦ Objectifs du projet :

- Réhabilitation des réseaux
- Embellir la voie avec l'effacement des réseaux aériens, améliorer la voirie et aménager des plantations
- Privilégier les déplacements doux (piétons – vélos)
- Répondre aux normes d'accessibilité PMR pour les trottoirs
- Casser la vitesse

### ♦ Pour répondre aux objectifs les choix suivants ont été faits par le Conseil Municipal :

- La création de deux plateaux ralentisseurs limités à 30 km/h au niveau des carrefours et un passage 30 km matérialisé en partie centrale au niveau du carrefour avec la rue des Lilas et des passages piétons ainsi que des stationnements de part et d'autre du plateau.
- La mise en place de deux dispositifs de rétrécissements de chaussée avec un passage alterné (système d'écluse alternée avec stationnement et sens prioritaire)
- La mise en place de mobilier et de panneaux de signalisation
- La création de voies douces piétonnes et vélo en site propre
- L'aménagement du carrefour avec la Rue de la Gaudinai

Le choix du Conseil Municipal s'est porté sur la réalisation des plateaux surélevés en enrobé grenailé à la place de l'enrobé noir. Une bordure matérialisera le milieu de voirie sur les deux plateaux.

Les cheminements doux prévoient des trottoirs et une liaison douce commune pour les vélos et piétons côté « Mauny ».

Une réunion publique a eu lieu le 6 juillet 2021 présentation disponible à la rubrique « projet » sur le site internet de la commune.

Cette opération est menée en concertation avec les services du Département, la voie étant classée route départementale.

Cette opération intègre aussi l'effacement des réseaux aériens qui seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYDELA.

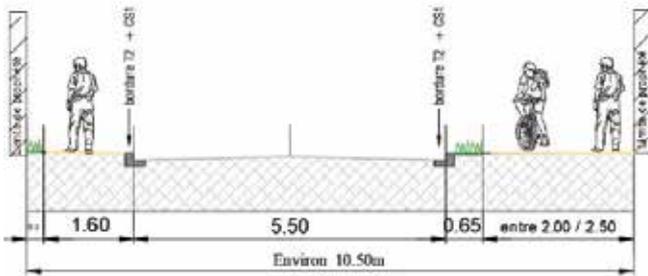
Le projet d'effacement des réseaux prévoit le déplacement du transformateur actuel vers la parcelle AB 177 située Rue de la Gaudinai.



### Le projet : Liaisons douces



### Coupe de principe



### Le projet : Aménagement des carrefours

- création d'une liaison douce sécurisée (en site propre) notamment en réduisant la largeur de la RD à 5.50m et en créant une bande d'espaces verts
- couleur de l'allée différente de la couleur de la chaussée



### Carrefour avec la Route de Mauny

- création d'un plateau sur élevé au carrefour rue des Acacias avec dévoiement léger de la voie de circulation
- couleur du plateau différente de la couleur de la chaussée (contraste visuel)



### Carrefour avec la Rue de la Gaudinaiis

- remplacement du giratoire (qui aujourd'hui favorise la vitesse des VL) par un carrefour en T en plateau sur élevé avec régime de priorité à droite entre les 2 RD
- diminution de l'espace dédié à la voiture (moins « routier »)
- création d'espaces de transitions (piétons – espaces verts...) : embellissement par des plantations...



### Le projet entre les deux carrefours – Aménagement de dispositif de rétrécissement de chaussée et passage 30 km matérialisé en partie centrale



# Rubrique projets

## ◆ L'entreprise HERVE TP d'Ancenis réalisera les travaux qui s'élèvent à 584 506,30 € HT.

Les travaux ont démarré le 9 décembre 2021 avec la reprise des réseaux d'eaux pluviales, la deuxième phase concernera la réfection de la voirie et les aménagements de sécurité et de mobilités douces prévue sur la période de juin à octobre 2022.

Les effacements de réseaux interviendront en mars/avril 2022

Des courriers d'information seront transmis aux riverains à chaque phase de travaux.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée pendant les travaux, une déviation sera bien entendu mise en place mais les habitudes devront changer pendant quelques mois.

Premier coup de pioche !



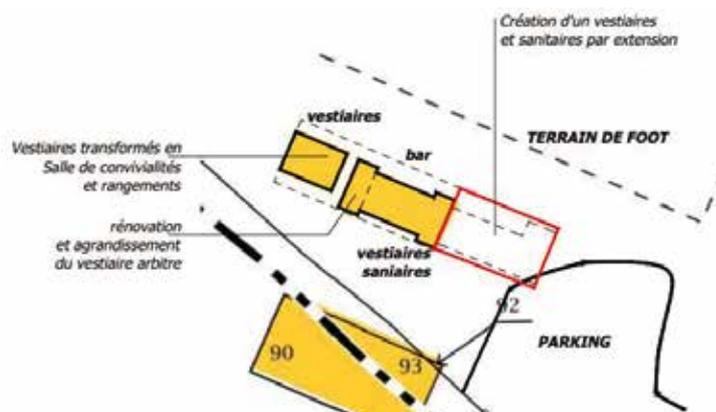
L'Etat participe au financement de ce projet et la commune bénéficie également d'une dotation au titre des amendes de police. Une demande de subventions sera présentée au conseil départemental en 2022.



Dépenses	Montant des dépenses TTC	Recettes attendues	Montant	Taux de participation
Etudes de maîtrise d'œuvre	45 240 €	Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (ETAT)	37 500 €	3%
Part travaux	701 407 €	Prise en charge couche de roulement par le Conseil Départemental – RD (estimation)	86 514 €	7%
Inspections des réseaux d'eaux pluviales	6 843 €	Amendes de police	14 078 €	1%
Réhabilitation d'eaux usées	4 068 €	Conseil Départemental	54 309 €	5%
Programme d'effacement des réseaux	412 549 €	Remboursement FCTVA	124 391 €	11%
		Participation SYDELA	556 252 €	48%
		Commune - autofinancement	297 063 €	25%
<b>Total</b>	<b>1 170 107 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 170 107 €</b>	<b>100%</b>

## ◆ Extension et réhabilitation des vestiaires du terrain des sports

Le 16 décembre 2019, le Conseil municipal décidait de mettre en œuvre le projet d'extension et de réhabilitation des vestiaires du terrain des sports avec la construction de 2 vestiaire-douches ; la partie la plus ancienne de la construction pouvant quant à elle être transformée en salle de réception, bureau, rangement, ...



Le Cabinet PEP'S ARCHITECTURE, de Carquefou a réalisé les études de maîtrise d'œuvre.

Le projet a été établi en collaboration avec le groupe de travail ad hoc comprenant des dirigeants de l'Union Sportive Aubinoise porte sur :

une extension de près de 80 m<sup>2</sup> comprenant 2 vestiaires-douches, des sanitaires joueurs et sanitaires publics,

la mise aux normes du vestiaire arbitres en y intégrant les anciens sanitaires publics,

la transformation des premiers vestiaires construits il y a plus de 50 ans en espace de convivialité et de rangement.

La salle de convivialité permettra d'avoir un lieu dédié à l'organisation de manifestations qui dynamiseront la commune, elle sera un lieu de rencontre et d'échanges.

Ce projet vise à étoffer les équipements de proximité proposés par la collectivité et répondre aux besoins existants des associations et de leurs adhérents.

L'Etat au titre de la Dotation d'équipement des Territoires ruraux, le Conseil Régional, dans le cadre du Pacte Régional pour la Ruralité et la communauté de communes de Châteaubriant Derval avec un fonds de concours de 50 000 € vont participer au financement de cet investissement qui s'élève à 309 307 € HT ; Le financement de la commune représente 54% du coût total.

Vue future depuis le parking



Construction de la dalle en cours

Vue depuis la maison des associations

Le Conseil Municipal par délibération du 22 novembre 2021 a décidé d'affermir la tranche optionnelle 1 du marché de travaux portant sur la transformation des vestiaires existants en salle de convivialité. Les deux phases du projet seront donc réalisées en même temps.

Les travaux ont démarré en décembre 2021 et vont durer 7 mois.

◆ Coût global de l'opération 309 307,00 euros HT

Etat - DETR	Conseil Régional	Communauté de Communes de Châteaubriant Derval	Commune de Saint-Aubin des Châteaux
			
61 956,00 €	30 978,00 €	50 000,00 €	166 373,00 €

◆ Entreprises chargées de réaliser les travaux

N° du Lot	Désignation	Attributaire proposé	Montant Total de l'offre HT
1	VRD Terrassement	GUILLOTEAU TP - 44 - Loireauxence	25 460,30 €
2	Gros œuvre – Maçonnerie	Entreprise SARAROLS - 44 - SOUDAN	64 784,40 €
3	Charpente Bois – Bardage Bois	CM BATIM - 44 - Teillé	40 822,11 €
4	Couverture Bacs aciers	CM BATIM - 44- Teillé	5 817,20 €
5	Menuiseries exté-rieures	MC TIMONIER - 44 - Louisfert	13 268,77 €
6	Menuiseries inté-rieures	EMCG - 44 - Châteaubriant	6 235,35 €
7	Cloisons sèches doublage Plafond	EMCG 44 – Châteaubriant	9 544,97 €
8	Faux plafonds	ROUSTEAU 49 – Ecoflant	9 074,94 €
9	Carrelage Faïence	LBS Carrelage 35 – Saint-Sulpice Des Landes	21 912,50 €
10	Peinture Finitions	Fremondière 49 – Orée d'Anjou	4 425,40 €
11	Ventilation Sani-taires	Tuyauterie Industrielle de l'Ouest 44 – Saint-Aubin des Châteaux	50 819,00 €
12	Electricité courants forts et faible	SPIE 44 – Saint-Herblain	21 360,31 €

# ◆ Rubrique projets

## Quel centre bourg pour demain ? ◆◆

### La Commune s'engage dans le dispositif AMI cœur de Bourg lancé par le Département pour la revitalisation de son Centre Bourg

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux territoires, le Département de Loire-Atlantique a élaboré un dispositif intitulé « AMI Cœur de Bourg / Cœur de Ville », ce dispositif s'adresse aux communes de moins de 15 000 habitants qui souhaite s'engager dans une démarche d'élaboration et de réalisation d'un projet global de requalification de son « cœur de Bourg ».

Ce contrat vise à accompagner les projets dans le domaine de l'habitat, de la transition écologique, des services et commerces de proximité, des mobilités (aménagement cyclables, mobilités douces).

Le Conseil Municipal par délibération du 25 mai 2021 a émis un avis favorable à l'engagement de cette démarche et a souhaité bénéficier de l'accompagnement du CAUE.

Le 17 septembre 2021 l'architecte et le paysagiste du CAUE ont visité le centre bourg, accompagné des élus de la commission « Urbanisme, cadre de vie » afin de s'imprégner des lieux, prendre connaissance des locaux disponibles et de la situation des commerces.

Une attention particulière sera portée sur la future zone à urbaniser de Mauny et sa future liaison avec le Centre Bourg.

La Chambre de Commerce et d'Industrie est associée à la démarche pour la partie commerce.

Le diagnostic du Centre Bourg sera remis au cours d'une réunion de travail prévue en février 2022

A l'issue de ce diagnostic, une consultation de bureau d'études pourra être lancée afin de préciser et évaluer financièrement les actions à mener pour revitaliser le bourg et notamment améliorer la visibilité des commerces, définir le lieu d'accueil d'un futur médecin, développer les liaisons douces en lien avec le travail déjà engagé par la municipalité, définir l'emplacement de la bibliothèque et du local commercial, aménager les places et parkings existants...

Place Jeanne d'Arc  
Site intégré à l'étude



## Le Pôle culture ◆◆◆

### ◆ La lecture publique

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval poursuit la modernisation des bâtiments dédiés à la lecture publique grâce à un programme ambitieux de construction.

Les 26 bibliothèques et médiathèques intercommunales, regroupée sous un portail commun (<https://mediatheques.cc-Châteaubriant-derval.fr/accueil/bibliotheques>) sont gérées et animées par des bibliothécaires professionnel·le·s et le soutien de nombreux bénévoles.

La carte d'inscription permet d'emprunter gratuitement un document dans toutes les médiathèques et bibliothèques, jusqu'à 15 documents tout support confondu (livre, revue, DVD...) pour un période d'un mois. Le catalogue des médiathèques et bibliothèques est consultable en ligne: [www.mediatheques.cc-Châteaubriant-derval.fr](http://www.mediatheques.cc-Châteaubriant-derval.fr)

Grâce au moteur de recherches multicritères, les abonnés peuvent chercher et consulter les notices des livres qui les intéressent, et pourquoi pas les réserver en ligne avant leur prochaine visite. On peut aussi s'inscrire aux animations. Le catalogue en ligne permet également de connaître les dernières acquisitions mises en rayon.

Le réseau de lecture publique en chiffres

26 bibliothèques ou médiathèques

Plus de 160 000 documents disponibles

22 bibliothécaires

250 bénévoles

1 navette assure quotidiennement la circulation des documents entre les bibliothèques

#### Contact :

Tél.02 40 81 03 33

Email : [mediatheque@cc-Châteaubriant-derval.fr](mailto:mediatheque@cc-Châteaubriant-derval.fr)

### ◆ Les 26 bibliothèques et médiathèques intercommunales :

- Châteaubriant mardi, jeudi, vendredi 14h-18h45 / mercredi 10h-18h45 / samedi 10h-18h
- Derval mardi 10h-13h / mercredi 15h-19h / vendredi 14h-19h / samedi 10h-13h et 14h-17h
- Erbray lundi 10h-12h / mardi 16h30-18h / samedi 10h30-12h
- Fercé mercredi 10h30-12h / jeudi 13h30-16h / samedi 10h30-12h
- Grand-Auverné mardi 16h30-18h / vendredi 10h-12h / dimanche 10h30-12h
- Issé mardi 16h-18h / mercredi 13h30-17h / vendredi 14h30-18h / samedi 10h30-12h
- Jans mercredi 14h-18h / jeudi 16h-18h / samedi 14h-17h
- Juigné-des-Moutiers lundi 14h-17h / mercredi 14h-17h (sauf 1<sup>er</sup> mercredi du mois)
- La Chapelle-Glain mercredi 10h-12h / jeudi 16h-17h30
- La Meilleraye-de-Bretagne mardi 16h30-18h30 / dimanche 10h-12h
- Louisfert mercredi 9h30-12h30 et 16h-18h / vendredi 16h-18h
- Lusanger mardi 10h-12h / mercredi 15h-17h / vendredi 16h-18h
- Marsac-sur-Don mardi 16h-19h / mercredi 10h-12h / jeudi 16h-18h / samedi 10h-12h / dimanche 10h-12h
- Moisdon-la-Rivière mercredi 10h45-12h30 et 15h-18h / vendredi 16h30-18h30 / samedi 10h-12h30 et 14h15-16h
- Mouais samedi 14h-17h
- Noyal-sur-Brutz mardi 15h-17h30 / samedi 10h-12h
- Petit-Auverné mercredi 16h30-18h30 / vendredi 16h30-18h / samedi 10h30-12h (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois)
- Rougé mercredi 16h30-18h / vendredi 10h-12h / samedi 10h30-12h / dimanche 10h30-12h
- Ruffigné mardi 10h-12h / mercredi 10h-12h et 15h-17h
- Saint-Aubin-des-Châteaux vendredi 15h-17h / mercredi 15h30-17h / dimanche 10h30-12h
- Saint-Julien-de-Vouvantes mercredi 14h-16h / jeudi 14h-15h30 / samedi 10h30-12h
- Saint-Vincent-des-Landes mercredi 10h-12h / vendredi 10h-12h / samedi 10h-13h
- Sion-les-Mines mardi 16h-19h / mercredi 10h-12h / jeudi 16h-18h / vendredi 16h-18h
- Soudan mercredi 14h30-17h / vendredi 16h-19h / samedi 10h-12h et 14h-17h
- Soulvache jeudi 13h45-16h45 / samedi 10h30-12h
- Villepôt mardi 10h-12h

# Communauté de communes

## ◆ Le Pôle Culture c'est aussi :

### La Galerie 29, un lieu d'exposition

Située 29 rue de Couéré à Châteaubriant, la Galerie 29 offre un espace d'exposition dédié à l'art contemporain et complète ainsi l'Atelier 25-29 consacré aux pratiques artistiques. La galerie met son volume et ses cimaises à disposition des artistes invités par la communauté de communes. La programmation annuelle propose aux habitants de se confronter à des univers artistiques variés. Des accueils de groupe sont proposés (école, collège, lycée, Ehpad, institution médico-sociale, association) pour expliquer les œuvres grâce à la présence d'une médiatrice et la démarche des artistes invités.

#### Contact :

29 rue de Couéré à Châteaubriant

Tél. 02 28 04 06 33

Email : galerie29@cc-Châteaubriant-derval.fr

### Salle d'exposition à Derval

D'une superficie de 60 m<sup>2</sup>, la salle d'exposition est attenante à la médiathèque de Derval. Lors des expositions, elle est accessible librement pendant les temps d'ouverture de la médiathèque. Cette salle d'exposition accueille des artistes professionnels venus de tous horizons géographiques dans le domaine des arts visuels (peinture, dessin, sculpture, art numérique, installation...), ainsi que des expositions dans le cadre de la Lecture publique et les expositions du travail des élèves réalisés pendant les parcours ou résidences d'éducation artistique et culturelle proposés par la Communauté de Communes.

#### Contact :

15 rue de la Tour Saint-Clair à Derval

Tél. 02 28 04 06 33

Email : galerie29@cc-Châteaubriant-derval.fr

### Le pôle musical de Derval

Le Pôle Musical Intercommunal de Derval complète l'offre en matière d'équipement culturel sur le territoire dédié à l'apprentissage et la pratique de la musique. L'école associative Musique aux Champs et le Conservatoire Intercommunal de Musique, de Danse et d'Art Dramatique échangent de manière régulière et travaillent aussi sur des projets communs. Il est aussi prévu que le Pôle Musical Intercommunal soit un lieu mutualisé et qu'une partie du bâtiment (salle de formation musicale et espace de convivialité) soit ouvert aux autres associations du domaine de la musique et du chant.

#### Contact :

3 Route de Saint-Vincent à Derval

Tél. 02 28 04 06 33

Email : pole-culture@cc-Châteaubriant-derval.fr

### L'éducation artistique et culturelle : un parcours culturel pour les scolaires et habitants du territoire

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, avec le soutien de la DRAC, poursuit son action en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle pour cette année scolaire 2021-2022. Le conservatoire propose à une grande partie des élèves des écoles du territoire des interventions musicales en milieu scolaire. En moyenne, 5 000 élèves sont touchés.

#### Parcours d'éducation artistique et culturelle :

Toutes les écoles élémentaires du territoire Châteaubriant-Derval, publiques et privées, se sont vues proposer un programme culturel et artistique diversifié, l'objectif étant de leur offrir un parcours culturel complet (arts plastiques, marionnette, théâtre, danse) allant de la rencontre d'artistes et de leurs œuvres (expositions, spectacles) à l'initiation de pratique. 550 élèves du territoire en bénéficient.

Cette ouverture culturelle est également élargie à l'ensemble des habitants avec une programmation tout public (spectacles, expositions, créations en arts visuels).

### Les résidences d'artistes

Dans le cadre de son projet de territoire, la communauté de communes a souhaité développer les résidences artistiques dans tous les domaines culturels afin d'accentuer la présence artistique sur le territoire, de développer l'éducation artistique et culturelle à destination des jeunes et moins jeunes et de permettre la rencontre d'artistes (street art, art de la rue, en ce moment écriture et cinéma d'animation) avec les habitants de toutes les communes du territoire. De ces rencontres, des créations naissent et les artistes se nourrissent de cette interaction avec un territoire et sa population.

Les résidences sont l'occasion de développer aussi des projets spécifiques qui viennent en complément de toute l'offre artistique proposée par les équipements culturels structurant du territoire : le Théâtre de Verre de la ville de Châteaubriant, le réseau intercommunal des bibliothèques et des médiathèques et le Conservatoire Intercommunal de musique danse et art dramatique. Les artistes sont invités sur le territoire mais ils sont surtout invités à partir à sa rencontre en se déplaçant, en associant les jeunes et les habitants dans un processus de création, en s'imprégnant et on l'espère en s'inspirant aussi de ce territoire.



## ◆ Conservatoire : un service intercommunal pour tous les âges

Le conservatoire est un service de la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval qui accueille chaque année 650 élèves en musique, danse et théâtre. C'est un établissement d'enseignement artistique spécialisé classé par l'État qui garantit la qualité pédagogique des enseignements. Le conservatoire intercommunal situé à Châteaubriant est un acteur majeur de la vie culturelle et éducative sur le territoire. Il accueille les enfants à partir de 5 ans, les adolescents ainsi que les adultes. Basé sur des



pratiques individuelles mais aussi sur des pratiques collectives, l'enseignement au conservatoire a pour but de former chacun à la musique, à la danse et au théâtre et de développer les pratiques amateurs. L'enseignement se fait par cursus autour de cycles, mais le conservatoire propose également des temps d'éveil et d'initiation.

Une vingtaine d'instruments est enseignée par des professeurs spécialistes de leur discipline. Un service de location d'instruments d'études à tarif préférentiel est proposé aux élèves. Une tarification accessible est mise en place pour tous.

### Les cours pour enfants/adolescents/adultes :

- Danse : accessibles à partir de 7 ans pour le niveau Initiation. Dès 8 ans, un programme de deux cours par semaine est à choisir entre classique, contemporain, hip-hop et jazz.
- Théâtre : accueillent les enfants à partir de 9 ans, et un cours dédié aux adultes fonctionne le jeudi soir à la quinzaine.
- Musique : les enfants de 7 ans, peuvent découvrir les instruments grâce au dispositif de parcours de découverte (le PDIM). Pour ceux qui préfèrent chanter, différentes pratiques sont possibles dès l'âge de 7 ans, mais aussi pour les collégiens et bien sûr pour les adultes.

Enfin, pour les plus jeunes, deux ateliers d'éveil associant la danse et la musique sont proposés avec « mon petit conservatoire » pour les enfants de 5 ans et « l'éveil artistique » pour ceux de 6 ans.

Un livret de présentation du Conservatoire est à disposition du public. Il est également consultable en version numérique sur le site de la communauté de communes et détaille l'ensemble des enseignements artistiques, les horaires des cours, les tarifs... Une version papier est disponible dans les mairies et les lieux publics du territoire.



### Contact :

Conservatoire Intercommunal

Tél.02 40 81 16 14

Email : [conservatoire@cc-Châteaubriant-derval.fr](mailto:conservatoire@cc-Châteaubriant-derval.fr)

Pour accéder à la plateforme :

<https://Châteaubriant-derval.rdl.fr>

## Enfance et Jeunesse ◆◆

### ◆ Des structures pour accueillir les plus petits et des nouveaux projets

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval exerce la compétence petite enfance sur les 26 communes qui couvrent son territoire. Forte de 5 Équipements d'Accueil du jeune enfant et 2 Relais d'Assistant-e-s Maternel- le-s, ce service aide les parents et futurs parents à trouver des réponses à leurs besoins.

Le relais petite enfance a pour mission d'animer et d'accompagner les assistant-e-s maternel-le-s du territoire par des temps de formation et d'échanges et d'informer les parents des différentes solutions de modes de garde qui s'offrent à eux. Le relais propose aussi des activités et animations à destination des professionnels de la petite enfance, des tout-petits et de leurs parents.

Deux relais existent sur le territoire, l'un à la maison intercommunale de la petite enfance à Derval et l'autre au Guichet Unique à Châteaubriant, ils sont animés par des éducatrices de jeunes enfants.

Du côté des multi-accueils, 3 établissements sont en gestion directe, la Maison de l'Enfant et le P'tit Castel à Châteaubriant ainsi que le Pôle Enfance à Moisdon-la-Rivière et deux autres en gestion associative, la Maison Soleil à Derval et Câlin Calinette à Saint-Vincent-des-Landes.

Côté projets, deux structures multi-accueils vont voir le jour à Châteaubriant, sur le futur site des Terrasses et du côté de la Borderie.



#### Contact :

Relais Petite Enfance du Castelbriantais  
Guichet Unique  
27 rue de Couéré à Châteaubriant  
Tél.02 40 28 88 89  
Email : ram@cc-Châteaubriant-derval.fr

Relais Petite enfance du secteur de Derval  
8 rue du Lavoir à Derval  
Tél.02 40 07 27 85  
Email : ram@cc-Châteaubriant-derval.fr

### ◆ L'organisation des loisirs des enfants

En période de vacances scolaires, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval propose aux jeunes de 3 à 17 ans un ensemble de parcours pour faciliter et accompagner leur éveil et leur épanouissement dans des projets à la hauteur de leurs aspirations. Cette découverte se fait aussi bien dans les domaines des loisirs, de l'art et de la culture, du sport, des sciences, de la citoyenneté...

Des activités à la semaine, à la journée ou à la demi journée sont proposées aux 6-17 ans, avec à chaque fois une thématique pendant les périodes de vacances scolaires. Chaque enfant trouvera la ou les activités qui lui conviennent, dans les accueils de loisirs de la Borderie à Châteaubriant ou au Pôle Enfance à Moisdon-la-Rivière.

La communauté de communes propose une offre de loisirs et des séjours pour les jeunes du territoire âgés de 10 à 17 ans lors des vacances d'été. Cette offre est complétée d'une formule ski lors des vacances de février. En période scolaire la prise en charge des enfants est assurée tous les mercredis au centre de loisirs de la Borderie à Châteaubriant à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir (transfert en bus possible dans la ville de Châteaubriant). Ces accueils concernent les enfants âgés de 3 à 11 ans.



#### Contact :

Guichet Unique, rue de Couéré à Châteaubriant.  
Tél. 02 40 28 88 89 - Email : guichetunique@cc-Châteaubriant-derval.fr

## ◆ La ludothèque intercommunale : un incontournable pour les familles

Depuis sa création, la ludothèque, voisine de la médiathèque à Châteaubriant, accueille petits et grands joueurs. Elle dispose de 1700 jeux et jouets référencés et d'un espace de 70 m<sup>2</sup>. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts : jouets et jeux d'éveil pour les tout-petits, jeux de construction, jeux de société et jeux de rôle pour enfants et adultes, jeux en équipe ou en solo. Débutants, amateurs ou confirmés, les joueurs peuvent tester les jeux sur place ou les emprunter : 4 jeux pour une durée de 4 semaines pour les familles, les assistant(e)s maternel(le)s bénéficient d'un jeu par agrément et 6 jeux pour les associations, écoles et collectivités pour une durée de 8 semaines.

Qui peut venir ? La ludothèque intercommunale est ouverte à un public varié : familles, enfants, adolescents, institutions spécialisées, scolaires, centres de loisirs, crèches, assistantes maternelles... Les inscriptions sont ouvertes toute l'année avec un tarif préférentiel pour les habitants et structures du territoire intercommunal.

### Horaires d'ouverture :

En période scolaire, la ludothèque est ouverte les mardi de 16h30 à 18h, mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Pendant les vacances, du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

### Contact :

Ludothèque intercommunale  
Place Saint-Nicolas à Châteaubriant  
Tél. 09 64 12 15 60 - Email : ludotheque@cc-Châteaubriant-derval.fr



# Environnement ◆◆◆

**MÉMO TRI** Tous les emballages se trient

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans votre bac/sac jaune :

- Emballages en métal en carton
- Longs déchets dans les sacs jaunes
- Les emballages en plastique

**À TRIER**

- bien vider
- inutile de rincer
- ne pas imbriquer
- aplatissez et/ou déposez en vrac

**NOUVEAU**

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier plus simplement ! En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

**Toutes les barquettes**

**Tous les films**

**Tous les sacs et sachets**

**Tous les pots et les boîtes**

**Quelques erreurs fréquentes**

- Peux objets et jeux en plastique
- Ce ne sont pas des emballages. Ils ne se recyclent pas et sont à jeter dans votre bac vert.

Un doute, une question sur le tri ?

Secteur de Châteaubriant  
Email : gms@ccchateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr  
Tél : 3800 00 16 32

Secteur de Derval  
Email : secretariat-environnement@cc-chateaubriant-derval.fr  
Tél : 02 40 01 71 39



**Pots, bocaux et bouteilles en verre**

**Papiers, journaux, magazines, enveloppes**

**À DÉPOSER EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE**

**Déchets de cuisine et de jardin**

**Mobilier et objets réutilisables**

**À COMPOSTER**

**À DÉPOSER À LA DÉCHETTERIE**  
Donnez-leur une seconde vie avec Emmaüs !

**Plus d'emballages recyclés, c'est plus de matière à réutiliser et moins de ressources gaspillées !**

- 01 Vous triez tous vos emballages en plastique...
- 02 ...ils sont collectés et déposés au centre de tri.
- 03 Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balle.
- 04 Les balles de plastique sont acheminées au centre de recyclage.
- 05 Ces nouvelles matières premières sont réduites en pelletées puis en granulés.
- 06 Les granulés sont ensuite transformés en nouveaux emballages ou produits.

Un doute, une question sur le tri ?

Secteur de Châteaubriant  
Email : gms@ccchateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr  
Tél : 3800 00 16 32

Secteur de Derval  
Email : secretariat-environnement@cc-chateaubriant-derval.fr  
Tél : 02 40 01 71 39

## Les espaces aquatiques ◆◆◆

Avec 3 équipements complémentaires, AquaChoisel et Espace Dauphins à Châteaubriant et l'espace aquatique de Derval, le Pôle Piscines de la communauté de communes propose une offre diversifiée pour l'apprentissage de la natation, les loisirs et la compétition. Des événements sont organisés très régulièrement pour les jeunes (défis sportifs, soirées à thème...), mais aussi à l'attention des adultes avec les « Soirées zen » qui permettent de valoriser les espaces bien-être de Châteaubriant et Derval. Des activités sportives plus classiques sont proposées (aquabike, aquagym...) tandis que les clubs entraînent leurs nageurs et assurent l'organisation de compétitions. Le Pôle Piscines, en collaboration avec l'Éducation Nationale, poursuit son implication dans l'accueil des écoliers et l'apprentissage de la natation.

### ◆ AquaChoisel à Châteaubriant

Avec plus de 1 000 m<sup>2</sup> de bassins comprenant une pataugeoire, une fosse de plongeurs, un pentaglisser, un bassin sportif extérieur, un bassin intérieur conjuguant espaces d'apprentissage et ludique, AquaChoisel dispose également d'un espace bien-être avec sauna, hammam, spa, douches massantes et solarium. Une attention toute particulière est portée pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et l'accueil des familles avec enfants.

### ◆ Espace aquatique de Derval

Chaque usager peut bénéficier d'une offre complète d'enseignement, de sport et de loisirs grâce aux bassins séparés en 2 espaces : d'un côté une aire ludique avec son bassin d'apprentissage et de loisirs et la plage aqualudique intérieure/extérieure, dédiée aux plus jeunes, de l'autre une aire sportive, avec son bassin sportif doté d'un fond mobile permettant d'y organiser différentes activités (aquagym, aquabike, circuit training). L'espace bien-être occupe la partie centrale de l'équipement et comprend un sauna traditionnel, un hammam et un spa extérieur, chauffé toute l'année.

### ◆ Espace Dauphins à Châteaubriant

Il dispose d'un bassin sportif de 50 mètres avec 6 lignes de nage, (l'un des derniers dans le Département) et un bassin d'apprentissage. Le bâtiment ayant été construit en 1969, les élus communautaires ont décidé de lancer, courant 2021, un diagnostic pour envisager le devenir de l'établissement et sa mise aux normes, notamment au niveau énergétique. Chaque semaine, le Club nautique castelbriantais, le club de plongée et des centaines d'écoliers, de collégiens et de lycéens, fréquentent l'Espace Dauphins. La formation de sauveteur (BNSSA), proposée par la communauté de communes, se déroule également chaque année à l'Espace Dauphins.



#### Contacts

- AquaChoisel  
Tél. : 02 28 04 06 33 - Site : [www.aquachoisel.fr](http://www.aquachoisel.fr)
- Espace aquatique de Derval  
Tél. : 02 40 07 50 00  
Site : [www.espace-aquatique-derval.com](http://www.espace-aquatique-derval.com)
- Espace Dauphins  
Tél. : 02 40 07 73 78

# Habitat ◆◆◆

## ◆ L'OPAH, opération programmée d'amélioration de l'habitat, est lancée pour cinq ans sur le territoire

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a lancé en 2020 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui se déroulera jusqu'en 2025. Son ambition : améliorer la qualité des logements des habitants du territoire et les accompagner financièrement et techniquement dans leurs travaux de rénovation. Une enveloppe d'aide publique aux travaux de 6,8 millions d'euros est prévue pour améliorer près de 660 logements.

La mise en œuvre de l'OPAH et l'accompagnement des particuliers dans leurs projets ont été confiés à Citémétrie.



### A QUI S'ADRESSE L'OPAH ?

Votre logement est situé sur l'une des 26 communes du territoire intercommunal Châteaubriant-Derval ? Vous pouvez prétendre aux aides de l'OPAH si vous êtes propriétaires occupants sous conditions de revenus, si vous êtes propriétaires bailleurs et si vous êtes un syndicat de copropriétaires.

Trois conditions pour bénéficier d'une aide :

- Le logement doit dater de plus de 15 ans.
- Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt du dossier de demande de subvention
- Les travaux doivent être intégralement réalisés par des professionnels. Un label RGE \* (Reconnu Garant de l'Environnement) est obligatoire pour les travaux d'économie d'énergie.

### L'OPAH Châteaubriant Derval finance différents types de travaux :

- Les travaux de rénovation énergétique du logement, comme par exemple le changement de chauffage ou de la ventilation, l'isolation des murs, des combles ou le changement des menuiseries constituent les principales interventions.
- L'adaptation du logement au vieillissement et au handicap. Comme par exemple l'installation d'une douche à l'italienne pour remplacer une baignoire ou de barres d'appui, le réhaussement de cuvette WC ou encore la pose d'un lavabo PMR.
- La réhabilitation des logements dégradés par une mise aux normes globales (électricité, plomberie, isolation, ...).
- La réhabilitation d'espaces communs des copropriétés.
- Le ravalement de façades dans les centre-ville et centre-bourgs.

### QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Une chargée d'opération Citémétrie, missionnée par la communauté de communes, vous accompagne lors des différentes phases qui jalonnent le projet. Elle vous conseille sur le programme de travaux, le plan de financement et le montage administratif du dossier.

### LA MAISON DE L'HABITAT

Vous souhaitez engager des travaux de rénovation ou d'amélioration dans votre logement et savoir si votre projet peut bénéficier des aides de l'OPAH ? Prenez rendez-vous auprès de la Maison de l'Habitat à Châteaubriant.

Votre projet n'entre pas dans ce dispositif ? Sachez que vous pouvez quand même bénéficier de conseils gratuits à la Maison de l'Habitat ou à l'Espace France Services à Derval auprès de l'ADIL, du CAUE et de l'Espace Info Energie.

**Contact :** Maison de l'Habitat ouverte du lundi au vendredi sur rendez vous  
28 rue Pasteur 44110 Châteaubriant 02 85 52 33 31 opah.cc-Châteaubriant-derval@citemetrie.fr

## Mobilité sur le territoire : à vélo, en voiture ou en bus ◆◆◆

### ◆ Des vélos électriques dans chaque communes du territoire

La communauté de communes poursuit la mise en place de stations de vélos à assistance électrique avec 3 nouveaux points prévus Zone Horizon et parc de Radevormwald à Châteaubriant ainsi qu'à Derval au début de l'année 2022.

La communauté de communes propose deux services de location de vélos à assistance électrique, l'un en courte et l'autre en moyenne durée. Ces actions, menées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial 2018-2023, visent à développer les alternatives à l'usage individuel de la voiture et ainsi répondre aux objectifs de réduction des déplacements individuels en voiture. 55 vélos sont disponibles à la location moyenne durée pour tous les habitants du territoire, avec des points de distribution mis en place dans les mairies des 24 communes ainsi qu'à l'Espace France Service pour Derval.

Le contrat de la location est désormais limité à une durée de quinze jours. Le tarif est de 15 € par quinzaine. En complémentarité de la location sur 15 jours, 5 stations de locations de courte durée sont en service à Châteaubriant. Ces stations de location en libre service sont accessibles, sur le site de Choisel, au niveau du lycée Môquet-Lenoir et du collège Schuman, sur le site du Pôle Santé de Choisel, sur le site de la Gare et au 23 rue Aristide Briand. En plus d'un paiement par Internet, il est possible de retirer auprès du Guichet Unique et de l'Office de Tourisme, une carte pré-payée de 10, 15 ou 20 heures. Cette carte est utilisable sur plusieurs jours et sur plusieurs trajets. Tarif : 1 euro l'heure pour une durée de location de 12 heures consécutives au maximum.

**Contact** : 02 28 04 06 33 [mobilite@cc-Châteaubriant-derval.fr](mailto:mobilite@cc-Châteaubriant-derval.fr)



### ◆ Testez le transport à la demande avec Aléop

Pour un déplacement ponctuel et de proximité, faites appel au transport à la demande du réseau Aléop. Après une rapide inscription auprès votre mairie (fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité), vous recevrez une carte nominative d'adhérent à ce service de transport. Ensuite, sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre à votre domicile et vous dépose sur le lieu de votre choix de la communauté de communes, une commune limitrophe, ou vers un pôle de centralité (centre hospitalier ou pôle d'échange de la gare à Châteaubriant). Grâce au soutien de la communauté de communes, il est possible d'acheter des carnets de tickets au tarif préférentiel de 12€ les 10 tickets, soit auprès de la Maison de la Mobilité ou auprès du Guichet Unique à Châteaubriant.

**Contact** : Service Aléop au 09 69 39 40 44

### ◆ L'autopartage à Derval et bientôt à Châteaubriant : C'est le moment de tester une voiture électrique

Une station d'autopartage avec 2 voitures électriques, implantée à Derval, sur le parking du Super U face à la gendarmerie, propose une location à la demi-journée (7h maximum) ou à la journée (14h). Le principe est simple : après une inscription en ligne ou via l'espace France Services de Derval, chacun peut réserver un véhicule selon ses besoins à la demi-journée ou à la journée. Celui-ci est accessible de 7h à 20h et se déverrouille avec un code envoyé par sms. Il convient ensuite de ramener l'automobile à son emplacement initial. La voiture électrique a le vent en poupe et la communauté de communes vous invite à la tester, avant un éventuel investissement !

Côté tarifs, s'il existe différentes formules, le prix de base est fixé à 10 euros la demi-journée et 20 € la journée.

#### Le saviez-vous ?

Lors de la réservation sur le site internet, l'option « partager mon trajet » est proposée et permet de faire du covoiturage à plusieurs !

**Contact** : Pour s'inscrire avant de prendre un véhicule <http://clem.mobi/autopartage>  
Pour plus d'infos : 02 28 04 06 33



## Autorisations d'Urbanisme ◆◆◆

### ◆ Liste des autorisations d'urbanisme délivrées entre le 19/12/2020 et le 03/12/2021

PC/ DP	Bénéficiaire	Lieu des travaux	Nature des travaux	Date de la décision
DP	LOPEZ Jean Louis	L'Arche	Création d'un abri de stockage	30/12/2020
PC	SOULAT / OUASSIF	La Grippais	Construction d'une habitation	08/01/2021
DP	ARROWSMITH Catherine	Le Vauguerin	Extension de l'habitation	15/01/2021
DP	OPEN ORANGE	34 rue de la Gaudinai	Installation de panneaux photovoltaïque	25/01/2021
DP	SOLUTION ENERGIE LEVEQUE	La Bossardais	Installation de panneaux photovoltaïque	26/01/2021
PC	Mairie (COMMUNE) de Saint-Aubin des Châteaux	Allée des sports	Vestiaire foot	01/02/2021
AT	Mairie (COMMUNE) de Saint-Aubin des Châteaux	2, Place de l'Eglise	Vestiaire foot	01/02/2021
DP	GICQUEL Bruno	La Hatais	Installation d'une baie vitrée	02/02/2021
PC	BIGEARD Suzanne	La Billardiere	Extension de l'habitation	19/02/2021
PC	EIRL HARREAU	La Brosse	Implantation d'une chatterie	22/02/2021
DP	LEVILAIN Olivier	La Baraterie	Construction d'une piscine	12/03/2021
PC	BODET Jacques	La Bourruais	Construction de deux préaux	12/03/2021
PD	BLAIS Mickael	La Roulais	Démolition d'une véranda	12/03/2021
PC	AMPROUX Kévin	Le Brulais	Extension habitation pour garage	16/03/2021
DP	FAUCHEUX Loic	6 Rue des Acacias	Installation de 8 panneaux photovoltaïque	30/03/2021
PC	GAEC du Désert	Le Claray	Salle de traite	02/04/2021
DP	GODARD Serge	8 rue de la Gaudinai	Changement de destination	09/04/2021
DP	EFFY SOLAIRE pour MABIT Christelle	3 place Jeanne D'arc	Installation de 3 panneaux photovoltaïque	31/05/2021
DP	RICHARD Yannick	28 La Chapelle	Construction d'un abri pour camping-car	31/05/2021
DP	JOUBIER Ludivine	Les Grées	Construction d'un préau	31/05/2021
DP	EDF ENR SOLAIRE	4 chemin du Fau	Installation d'un générateur photovoltaïque	11/06/2021
DP	MAZERY Sylvain	La Trionnais	Pose de velux de toit	29/06/2021
PC	LANDRE Yann	4 rue des Acacias	Construction d'un Préau	02/07/2021
PC	RETIF Chrystel	La Févrais	Construction d'un garage et d'un préau	02/07/2021
DP	FARINEAU-GERARD Rémy et Erika	Saint-Georges	Pose de vélux	02/07/2021
PC	PAILLARD Joseph	Chemin Saint-Georges	Extension de l'habitation, Construction d'un garage et démolition de bâtiment	02/07/2021
DP	Open Energie pour RAGOT Dominique	La Grippais	Installation de 22 panneaux photovoltaïques	23/07/2021
DP	EDF ENR pour GALISSON Etienne	Le Breil Herbert	Installation d'un générateur photovoltaïque 13 m²	04/08/2021
PC	CAUDAN Maylis	124 La Vallée	Changement de destination de la grange en habitation et ouverture de fenêtre en façade	06/08/2021
DP	GOUJON Mickaël	Quiffeu	Construction d'une piscine	16/08/2021

## ◆ Liste des autorisations d'urbanisme délivrées entre le 19/12/2020 et le 03/12/2021 (Suite)

PC	NOEL Christian	La Rouvrais	Construction d'un bâtiment de stockage de matériel agricole et démolition d'un abri de jardin	27/08/2021
PC	LEMONNIER Angéline	409 La Bourruais	Construction d'une habitation	03/09/2021
PC	PINSON Jacques	32 La Chapelle	Construction d'une véranda	03/09/2021
DP	HALGANT Jean-Pierre	Freny	Création de fenêtre de toit	06/09/2021
PC	ROBIN Ludovic	13 rue des Genêts	Construction d'une habitation	10/09/2021
PC	3BF Family	16 rue de la Gaudinais	Changement de destination et création de 8 logements	10/09/2021
PC	BRUNET Norbert et Chantal	Launay de Villate	Construction d'une habitation	10/09/2021
PC	PESLERBE Maxime et Pauline	L'Oiselère	Construction d'un préau	15/09/2021
PC	ADROIT Xavier	40 Le Perray	Démolition partielle de la maison, Changement de destination de la grange	24/09/2021
PC	BALEANU Ion Allandru	La Picardais	Construction d'une habitation	12/10/2021
DP	EVIE	25 La Trionnais	Isolation thermique par l'extérieur	09/11/2021
DP	LE FLEM Corinne	6 Rue de Châteaubriant	Ravalement de façade	12/11/2021

## Révision du Plan Local d'Urbanisme ◆◆◆



Par délibération du 19 juin 2017, le Conseil municipal a décidé de lancer la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme. Il a également fixé les objectifs de cette révision et défini les modalités de concertation.

Après trois ans et demi d'études et de concertation avec les élus, les services extérieurs et les habitants, le Conseil Municipal a par délibération du 18 janvier 2021 approuvé le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le Projet de PLU après une phase réglementaire de 3 mois d'examen par les Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, communauté de communes de Châteaubriant Derval, conseils régional et départemental, chambres consulaires, autorité environnementale, commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, communes limitrophes) au cours de laquelle elles ont pu formuler des observations, le dossier a été soumis à enquête publique.

L'enquête, qui portait à la fois sur la révision du PLU et le projet de Périmètre Délimité des Abords, s'est déroulée du 13 septembre 2021 au 15 octobre 2021 inclus. Ce sont ainsi 28 contributions qui ont été déposées dans le cadre de cette enquête.

12 visites ont eu lieu au cours des permanences.

Le commissaire enquêteur a remis un procès-verbal de

synthèse le 22 octobre 2021, ce rapport a amené la commune à formuler des réponses aux interrogations du commissaire enquêteur et à se positionner sur les demandes émanant des particuliers.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur ont ensuite été remises en Mairie.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et d'instauration du Périmètre Délimité des Abords du Menhir des Louères.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont consultables en ligne sur le site internet de la commune [www.saint-aubin-des-chateaux.fr](http://www.saint-aubin-des-chateaux.fr) à la rubrique Urbanisme.

La tenue d'une dernière réunion avec les personnes publiques associées ayant formulées des observations et notamment les services de l'Etat, marquera la fin de l'étape de l'enquête publique. Cette réunion est prévue le 6 janvier 2022.

Le dossier sera ensuite modifié afin de tenir compte des observations du public auxquelles la commune a donné satisfaction et des avis des PPA.

Il appartiendra ensuite au Conseil Municipal de délibérer sur l'approbation du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et du projet d'instauration du Périmètre Délimité des Abords du Menhir des Louères. Le dossier sera présenté au Conseil Municipal au cours du 1er trimestre 2022.

## Aménagement des abords de l'Espace Castella et de la zone de Loisirs du bas du Tertre ♦♦♦

Deux projets ont été initiés par la commune afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et se sont concrétisés en 2021 : L'aménagement des abords de l'Espace Castella et de la zone de loisirs du Bas du Tertre.

En 2020, la commune a engagé les travaux d'aménagement des abords de l'Espace Castella suite à l'acquisition par la commune d'un terrain anciennement propriété de Madame STOLL.

La commission « Environnement – cadre de vie » après concertation des associations a proposé que cet aménagement puisse être un nouveau lieu de vie sur la commune avec l'installation de jeux pour les enfants, des bancs destinés aux promeneurs, l'accès facilité à l'Espace Castella et permettre ainsi son utilisation lors des locations.

En 2020, l'entreprise TAILLANDIER est intervenue pour réaliser les allées et préparer les surfaces enherbées.

En 2021, les travaux d'élagage et d'arrachage des arbres ont été réalisés ainsi que les accès aux cuisines, le terrassement des allées (intervention de l'entreprise HERVE TP), les travaux de clôture (réalisés en régie par les services techniques communaux) et l'installation des jeux pour enfants.

L'espace est désormais sécurisé et entièrement clôturé.

Le coût global de ces aménagements s'élève à 42 210 € HT.

Tous auront plaisir à se retrouver pour y passer de bons moments !

Il reste à implanter les bancs qui seront mis en service en début 2022 et à terminer les plantations afin que ce lieu conserve son ambiance boisée.



Des jeux à disposition des enfants



Espace Convivialité



Nouvel accès aux cuisines



Réalisation des Allées en décembre

L'aménagement de la zone de Loisirs du Bas du Tertre s'est également concrétisé cette année avec un nouvel espace destiné aux boulistes, l'installation de bancs le long du chemin piétonnier bordant l'étang et une table de pique-nique.



## Syndicat Chère Don Isac



Le Syndicat Chère Don Isac est issu de la fusion des 3 anciens syndicats de bassin versant de la Chère, du Don et de l'Isac au 1er janvier 2020. Son périmètre s'étend sur les 8 communautés de communes membres, comptabilisant 62 communes. Ces 8 communautés de communes, dont celle de Châteaubriant Derval, ont souhaité s'associer et mettre en commun leurs moyens à cette échelle territoriale, afin d'engager une dynamique de projets cohérente et partagée concernant les enjeux du grand cycle de l'eau et son interdépendance avec le petit cycle de l'eau.

Le défi est de taille, puisque c'est la reconquête du bon état de nos rivières, aussi bien sous les aspects qualitatif que quantitatif, par des actions portant sur la restauration de la fonctionnalité des cours d'eau, la reconstitution du bocage, l'appui à l'évolution des pratiques et systèmes agricoles, ainsi que l'accompagnement des collectivités sur ces enjeux, tout en sensibilisant le public le plus largement possible.

### ◆ Volet milieux aquatiques

Au préalable des travaux qui visent à restaurer les habitats aquatiques, le syndicat mène la concertation en rencontrant les usagers des parcelles bordant les cours d'eau concernés afin de leur présenter les travaux envisagés. En 2021 Les travaux mis en œuvre ont concerné les communes de Saint Aubin des Châteaux et Sion les Mines. En 2022, ils sont programmés sur les ruisseaux de Soudan et Sion les Mines.

Les travaux consistent à déposer du granulat, issu de carrière dans le lit des cours d'eau afin d'en réhausser le fond et de créer des banquettes. Ci-dessous les travaux réalisés sur les ruisseaux du Néant et des Velais.



Le syndicat intervient uniquement après avoir obtenu l'accord des usagers des parcelles bordées par les cours d'eau concernés par les travaux.



Avant travaux

Après travaux sur le ruisseau de Méguinel à Sion les Mines



### ◆ Volet bocage

Le projet agricole et bocager se base sur la mise en œuvre d'une dynamique d'évolution des systèmes agricoles et bocagers, favorables à la reconquête de la qualité de l'eau.

Les haies assurent de nombreux services pour l'agriculture et pour l'ensemble du territoire. Dans l'objectif plus spécifique de lutter contre le transfert des pollutions et de créer les conditions d'un environnement plus résilient, le Syndicat Chère Don Isac pilote, via le Contrat de Territoire Eau, un **programme de plantations et de restauration de haies bocagères sur des zones prioritaires à enjeu « Eau »**.

Le Syndicat s'est également engagé dans le **programme Liger Bocage et agroforesterie**, avec la Région, l'Agence de l'eau Loire Bretagne et l'État, pour compléter son premier programme de plantations. L'objectif est de **massifier les plantations bocagères sur des zones à enjeux forts de son territoire** : en termes de qualité de l'eau mais aussi quantité avec notamment la prévention des inondations. Ainsi, sur

l'objectif de 54km de haies plantées sur le territoire du syndicat jusqu'en 2024, **45km sont prévus pour la communauté de communes de Châteaubriant-Derval.**

Le programme Liger Bocage recherche la multi-performance des arbres et des haies. Que ce soit une haie plantée pour limiter les transferts par ruissellement, pour le bien-être animal ou pour embellir un chemin d'exploitation, au final l'arbre jouera un rôle dans le territoire pour réduire le risque d'inondation. Les haies multiples et les alignements d'arbres intra-parcellaires (agroforesterie) peuvent désormais être accompagnés et subventionnés avec ce nouveau programme.

Plusieurs acteurs se coordonnent pour participer à ce projet territorial, avec le syndicat comme chef de file. Côté partenaires agricoles, la Chambre d'Agriculture, le CIVAM 44, Sylvagraire, ainsi que le CPIE Val de Vilaine et le GAB 44 s'inscrivent dans ce partenariat et 6 collectivités sont concernées (les communautés de communes du Pays de Blain, de Nozay, de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois, d'Erdre et Gesvres ainsi que Redon Agglomération).

Exemple de plantations réalisées sur talus à Héric



**Vous avez envie d'agir et d'être accompagné·e dans votre projet de plantation bocagère ?**

Contactez-nous, nous étudierons ensemble la faisabilité de votre projet et le dispositif de financement pouvant être actionné pour vous accompagner dans la réalisation de vos plantations.

**Contacts Syndicat Chère Don Isac sur le territoire de l'Isac :**

Milieux aquatiques : Guillaume Rocher,

guillaume.rocher@cheredonisac.fr, 06 34 16 10 54

Bocage : Tiphaine Lalloué, tiphaine.lalloue@cheredonisac.fr,

06 28 62 04 55

Agricole : Vincent Martin, vincent.martin@cheredonisac.fr,

06 63 47 03 66

Site internet : [www.cheredonisac.fr](http://www.cheredonisac.fr)

Contact commune de Saint Aubin des Châteaux :

M. Pierric MESNARD, élu référent eau pour le Syndicat Chère Don Isac (contacter la mairie).

## Bibliothèque ♦♦♦

Chaque commune du territoire intercommunal est équipée d'une bibliothèque ou d'une médiathèque intercommunale, ce qui représente en tout 26 lieux de lecture, de culture et de rencontre.

A cela s'ajoute la ludothèque intercommunale située à Châteaubriant, qui renforce par ses jeux les collections déjà présentes.

En tout 27 lieux qui travaillent ensemble afin d'apporter un service de qualité à la population ce qui permet entre autres l'accès de tous à un fonds intercommunal de plus de 156000 documents (livres, CD, DVD, revues...) grâce au système de navette mis en place.

Chacun, peut librement fréquenter la ou les bibliothèques ou médiathèques de son choix et l'inscription à l'une vaut l'inscription à toutes.

Les bénévoles espèrent vous voir nombreux aux permanences qui ont lieu les mercredi, vendredi et dimanche. Ils vous souhaitent une bonne année 2022.



## Dispositif argent de poche ♦♦♦



Le Conseil Municipal a décidé la mise en place du dispositif « Argent de poche ». Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 18 ans habitant à Saint-Aubin des Châteaux. Il vise à permettre au jeune intéressé de travailler par demi-journée de 3 heures au sein des services communaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Les jeunes ont été accueillis dans les services techniques principalement au service Espaces verts et ont été encadrés par un agent communal.

Ce sont ainsi 5 jeunes (Emilien GARNIER, Chloé RETIF, Alexis LEGENTIL, Kevin RICHARD, et Maryinho RAFANOMEZANAANDRIANAIMALAZA) qui ont participé à l'entretien du bourg, l'arrosage des fleurs...

La municipalité les remercie pour leur participation.



Alexis LE GENTIL et Chloé RETIF

## La commune se lance dans l'éco pâturage ♦♦♦

Parce que c'est une solution écologique et économique dans les problématiques de gestion des espaces verts, la commune de Saint-Aubin des Châteaux s'est engagée dans l'éco pâturage. Depuis le 13 avril, ce sont une vingtaine de moutons d'Ouessant qui occupent le terrain autour de la lagune et à proximité de la Chapelle des Templiers.

Leur rôle ? Entretenir les terrains en remplaçant les machines.

Les moutons sont loués à Benoit Sion éleveur de brebis à Erbray. Cet agriculteur propose aux communes, la location de ses béliers d'Ouessant.

Les clôtures ont été installées par les services municipaux et un abri va l'être prochainement.

Ils seront aussi chargés d'assurer la surveillance des animaux.

Une nouvelle idée de promenade pour les habitants !



Benoit SION

## Création d'un jardin partagé ♦♦♦

### ♦ Venez découvrir le jardin partagé

Ce Jardin Partagé, cultivé et entretenu par 4 familles Aubinoises, et géré par l'ARCEL est situé près de la Chapelle des Templiers, sur un terrain communal et mis à disposition gracieusement par la municipalité. Servane RECLUS met en place et anime des projets tels que des ateliers autour du développement durable, l'aménagement du lieu, la décoration, des plantations.

En partenariat avec le foyer Ehretia qui gère l'espace ornement et l'Ecole publique ce lieu se veut un lieu de partage et de convivialité entre habitant(e)s.



Le jardin décoré par les résidents du foyer de l'Ehretia



## ◆ ADMR, des services à domicile pour tous depuis 70 ans !

En 2020, l'ADMR Nordcastelbriantais a réalisé

**15 689 heures d'interventions auprès de 171 personnes aidées grâce à 18 salariées.**

L'ADMR Nordcastelbriantais présidée par Mme Chatellier compte 4 bénévoles qui œuvrent chaque jour à la bonne organisation des interventions au domicile de chacun des bénéficiaires.

Notre organisation :

Le client choisit les services dont il a besoin. Les bénévoles et partenaires administratifs l'aident à monter un dossier de financement lorsque cela est possible. Puis, la Maison des services assure la planification des prestations. L'aide à domicile ou l'auxiliaire de vie accomplit ensuite au domicile le travail convenu et noue une relation privilégiée avec la personne aidée.

**Nos prestations :**

- Aide humaine essentiellement c'est-à-dire l'aide au lever, à la toilette et à l'habillage puis l'équivalent le soir auprès de tous les publics dépendants.
- L'aide aux courses, à l'entretien du logement et du linge.
- L'aide à l'accompagnement des personnes pour soulager leurs aidants. La garde d'enfants est également réalisée.

Par son organisation et ses valeurs, l'action de l'ADMR, **favorise** la création du lien social, crée **des emplois, offre un service de qualité** à tous les publics, fragilisés ou non et surtout, **maintient les personnes dépendantes dans leur milieu familial.**

## ◆ Chiffres de 2020

COMMUNES DESSERVIES	NBR DE SALARIEE DE LA COMMUNE	NBRE D HEURES EFFECTUEES/AN	NBRE DE PERSONNES AIDEES
Châteaubriant	5	5 295	63
ERBRAY	2	218	5
FERCE	1	310	4
LOUISFERT	0	68	2
MOISDON LA RIVIERE	1	1 246	12
NOYAL SUR BRUTZ	0	25	1
ROUGE	2	1 471	21
RUFFIGNE	1	2 538	18
SOUDAN	0	726	11
SOULVACHE	1	768	5
ST AUBIN DES CHATEAUX	3	2 097	24
VILLEPOT	0	927	5
	16	15 689	171
	+ 2 salariées hors secteur		

### ASSOCIATION ADMR DE NORT CASTELBRIANTAIS

Mairie 44660 Ruffigné

Siret : 315 292 821 00016 Code APE : 8810A

### ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Maison des Services du Pays de la Mée | 14 rue de la Garlais| 44590 Derval

Tél. : 02 40 07 81 67| Mail : paysdelamee@fede44.admr.org

www.admr44.org

## OPASS ◆◆◆



Les deux centres de santé, que gère l'Association OPASS, interviennent sur une dizaine de communes des secteurs de Sion les Mines/Derval et Rougé.

Le personnel de santé (infirmiers et médecin) dispense principalement des soins de premiers recours mais favorise également une approche globale de la santé en incluant la prévention et l'éducation pour la santé. Il apporte aussi des réponses aux nouveaux défis sanitaires en faisant de la prévention un élément

clé de leur action.

Ils sont ouverts à tous

Les centres de santé ont un mode d'exercice en équipe regroupée et coordonnée permettant aux 12 infirmières de prendre en charge de façon globale et concertée, notamment, des patients avec des prises en soins complexes regroupant des actes de

soins techniques et/ou des patients polyopathologiques, chroniques et dépendants.

Ces soins curatifs, éducatifs et préventifs sur prescription médicale ou hospitalière sont réalisés par nos infirmières majoritairement au domicile des patients mais aussi lors des permanences au centre situé 3 Place de l'Eglise à Sion Les Mines.

Depuis le 1er Septembre 2021, le centre de santé de Sion a évolué en Centre de Santé pluriprofessionnel avec le recrutement d'un médecin à temps plein et la pratique d'un exercice coordonné infirmier/médical qui s'appuie sur un pôle administratif.

Les consultations ont lieu dans les locaux de la maison médicale de Sion Les Mines situé au 3 place de l'Eglise le mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 18h45 et un samedi sur 2.

Même si nous pouvons encore accueillir de nouveaux patients, nous continuons activement la recherche d'un second médecin afin d'assurer la permanence du lundi matin au samedi midi et de répondre à une forte demande d'accès aux soins médicaux.



### Coordonnées Infirmières

Centre de Sion-Derval :  
3 Place de l'Eglise 44590 Sion Les Mines  
02-40-07-01-24

### Centre de Rougé :

1 Rue Notre Dame 44660 Rougé  
02-40-28-70-13

### Coordonnées médecin :

3 Place de l'Eglise 44590 Sion les Mines  
02-40-07-03-13

## Les commerces ambulants de la commune ◆◆◆

### Mardi Galette de Steph



### Le mardi c'est crêpes et galettes à Saint-Aubin !

Chaque mardi matin, la crêperie « **Galette de Steph** » est présente place Jeanne d'Arc. Vous pourrez déguster des galettes de blé noir ou des crêpes « dessert »  
Tous les mardis de 9h à 14h  
Contact : 06 06 53 15 82

### Dimanche Chez Tonton



### Le dimanche, « Chez Tonton »

vous propose ses kebabs maison !  
Kebabs, frites, hamburgers et paninis  
Tous les dimanches soirs, place Jeanne d'Arc,  
Contact : 06 14 34 94 51

### Samedi Pizzaiolo Yannick BARBOT



**Le samedi, le pizzaiolo Yannick BARBOT** vous propose ses pizzas artisanales !  
Pizzas fraîches,  
Tous les samedis soirs, place Jeanne d'Arc,  
Contact : 06 18 97 84 36

### Vendredi /Dimanche

### Flours du coin



### Vous voulez faire plaisir ?

Alors pensez à offrir des fleurs !  
Sophie de « **Flours du coin** » est présente tous les vendredis soirs et dimanches matins Rue de Châteaubriant (en face de l'Ehretia).  
Créatrice, Sophie vous propose un grand choix de fleurs pour tous vos événements.

## Epicerie : Une réouverture attendue en 2022 ♦♦♦

Après sa fermeture au mois de juillet 2021 et plusieurs mois d'attente, une procédure de liquidation judiciaire de la Société FEREL GARLOPEAU a été engagée le 1er décembre 2021.

La mise en œuvre de cette procédure ne permet plus à la commune d'appliquer la clause résolutoire des loyers votée par délibération du 27 octobre 2021. Cependant la liquidation de la société permettra à la commune de retrouver la maîtrise des locaux pour le 31 mars 2022 au plus tard et d'envisager l'installation d'un nouveau commerce

3 repreneurs se sont faits connaître à ce jour.

Chacun d'entre eux sera invité à présenter son projet devant la commission communale.

Compte tenu des démarches à réaliser par les porteurs de projet, une réouverture peut être envisagée en mai/juin 2022.

Des travaux de rafraîchissement intérieurs sont à prévoir.



## Projet de numérotation des habitations ♦♦♦



Une première phase de numérotation des habitations situées dans les villages a été réalisée en 2017. Afin de continuer cette numérotation et fiabiliser l'ensemble des adresses des habitations de la commune, le Conseil Municipal a décidé de confier la mission d'établir le plan d'adressage à la Poste par délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2021.

Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies de la commune (publiques ou privées et à la numérotation des habitations et équipements).

Le diagnostic des adresses a été réalisé en 2021.

Il ressort de ce diagnostic que 79% des voies de la commune présentent un défaut d'adressage et que 56% des points d'adresse ne sont pas numérotés.

### ♦ Pourquoi réaliser ce plan d'adressage ?

Avoir une adresse fiable et connue est aujourd'hui nécessaire à plusieurs titres : identifier les habitations dans le cadre du raccordement futur de la fibre, les services de livraison, les services de secours, les services à la personne, la mise à jour des données GPS...

L'établissement du plan d'adressage est prévu pour juin 2022

Une fois les noms de rues et numéros d'habitations définitifs, nous vous informerons de votre nouvelle adresse, de manière à ce que vous communiquiez vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs (organismes publics et privés, banques, opérateurs)

Il est à noter que les numéros seront fournis aux habitants.



## Le robot de tonte ♦♦♦

Le robot de tonte assure sa mission depuis juin 2020.

La qualité de la pelouse s'est nettement améliorée depuis sa mise en service.

Cependant depuis quelques temps des enfants ont été vu jouer avec.

Il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'un jouet et que les enfants ne doivent pas monter dessus.



# ◆ Vie locale

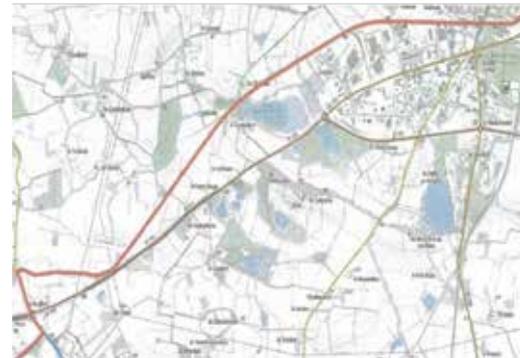
## Voie verte ◆◆◆

Depuis janvier 2021 des travaux sont menés sur l'ancienne voie de chemin de fer afin de la transformer en voie verte et aménager un nouvel itinéraire cyclable.

Cette future voie verte desservira 14 communes : Villepot, Soudan, Châteaubriant, Saint-Aubin-des-Châteaux, Louisfert, Saint-Vincent-des-Landes, Issé, Moisson-la-Rivière, La Meilleraye-de-Bretagne, Joué-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre, Les Touches et Ligné, ainsi qu'une antenne vers la base nautique d'Abbaretz.

Les travaux sont actuellement en cours sur la commune de Saint-Aubin des Châteaux.

Le tracé retenu longe la RD 771.



Le tracé

## INSEE ◆◆◆

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens.

Elle fournit également les données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire.

Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'INSEE au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet.

La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.



## Règles de bon voisinage ◆◆◆

Respecter la tranquillité d'autrui est une règle élémentaire de civisme qui demande peu d'efforts mais dont le non-respect est passible de contraventions.

### ◆ Les nuisances sonores

Première des nuisances dont souffre la population, le bruit fait l'objet de trop peu d'attention de la part de chacun. Souvent incriminés, les bruits de voisinage ne sont pourtant pas une fatalité. Aboiements de chien, tondeuses, perceuses, instruments de musique, etc.

### ◆ La réglementation :

Des réglementations précisent la notion de troubles de voisinage : "tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition et son intensité".

Alors, pour la tranquillité de tous, ne tondons pas les dimanches et jours fériés.



# Présentation des agents communaux ◆◆◆



## ◆ Les services administratifs

**Laurence RIO** – Secrétaire générale, préparation du conseil municipal, gestion financière et ressources humaines, projets d'investissements et **Maud DUCHENE** – Adjointe administrative en charge de l'accueil du public, de l'urbanisme, du cimetière, de l'état-civil, des locations de salles, de la facturation des services périscolaires et des inscriptions scolaires et aux services périscolaires

## ◆ Les services techniques

Dans l'ordre :

**Pierric HOUSSAIS** : entretien de la voirie, intervention sur les réseaux, entretien des engins de

chantiers et du matériel,

**Anthony RICHARD** : entretien de la voirie, intervention sur les réseaux, conduite des engins, entretien des engins de chantiers

**Michel RAVE** : Entretien des bâtiments, entretien du centre bourg et du cimetière, maintenance des équipements, état des lieux des locations des salles communales, contrôle des branchements assainissement

**Quentin THEBAULT** : Entretien des espaces verts et naturels, entretien du centre bourg et du cimetière, tonte, entretien de la station d'épuration



## ◆ Les services scolaires et périscolaires

Dans l'ordre :

**Aurélié BOUCHET**, Agent de restauration et d'animation périscolaire : Préparation du réfectoire, service et encadrement du réfectoire de l'école Sainte-Laura de Montoya, entretien du restaurant scolaire, encadrement de l'accueil périscolaire et entretien des locaux scolaires, participe à la préparation des repas

**Sophie BOULET**, Agent de restauration et d'animation périscolaire : Préparation du réfectoire, service et encadrement du réfectoire de l'école Jean-Pierre TIMBAUD, encadrement de l'accueil périscolaire, entretien des locaux scolaires et du restaurant scolaire

**Isabelle BIORET**, Agent d'entretien des locaux : Service et encadrement du réfectoire de l'école Jean-Pierre TIMBAUD, entretien des salles communales et des locaux scolaires

**Elodie MORANTIN**, ATSEM : Assistance au personnel enseignant à l'école maternelle, encadrement de l'accueil périscolaire, entretien des locaux scolaires



**Valérie CHAUVIN ATSEM** : Assistance au personnel enseignant à l'école maternelle, directrice de l'accueil périscolaire

**Edith ADRON** (en remplacement sur la commune) : Préparation du réfectoire, service et encadrement du réfectoire de l'école Jean-Pierre TIMBAUD, entretien des locaux scolaires et du restaurant scolaire

**Eglantine BATARD ATSEM** : Assistance au personnel enseignant à l'école maternelle, encadrement de l'accueil périscolaire, entretien des locaux scolaires

**Céline BLAIS**, Agent de restauration scolaire : Gestion des commandes, préparation des repas, service et entretien des locaux

**Jeanne GUICHON**, Adjoint d'animation : Encadrement de la cour et de l'accueil périscolaire

# Vie Associative

## BULLETIN MUNICIPAL 2021-2022



### SAINT-AUBIN DES CHÂTEAUX RUFFIGNÉ

#### QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association ARCEL intervient sur le territoire de Saint-Aubin des Châteaux, Ruffigné ainsi que ses communes environnantes de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Elle est gérée par une nouvelle équipe en fin d'année 2021 :

Victor PESLERBE (Directeur Général et en charge de l'Espace de vie sociale), Dimitri DUPIRE (Coordinateur Pôle Musiques Actuelles Aubin d'Son), Floriane CAVE (Coordinatrice Enfance-Jeunesse) et Alexandre BOUHIER (Animateur jeunesse en formation BPJEPS) constituent le reste de l'équipe salariée.

L'ARCEL compte également beaucoup de bénévoles qui s'impliquent dans la vie associative. De plus, des référents bénévoles ont intégré chacun des pôles.

#### NOUS CONTACTER

**Téléphone :** 02-40-28-31-68

**E-mail :** arcel.asso@orange.fr

**Adresse :** 2 place de l'Eglise, 44110 Saint-Aubin des Châteaux.

**Site :** arcel-asso.com

#### SUR LES RÉSEAUX

**Facebook :** Association ARCEL

**Instagram :**

- Aubin d'Son : tousaladouché
- ARCEL : association.arcel
- Jardin partagé et DD : jardinpartage.arcel
- Jeunesse : Jeunesse.arcel

## BONNE ANNÉE 2022 !

### NOS 5 PÔLES



ENFANCE



AUBIN D'SON ET MANIFESTATIONS CULTURELLES



JEUNESSE



ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE



ATELIERS HEBDOMADAIRES

- En chiffres :**
- Environ 360 adhérents, venant d'une cinquantaine de communes différentes, dont 26 communes de l'intercommunalité.
  - 50% des adhérents viennent Saint-Aubin et de Ruffigné

### LES TEMPS FORTS 2021

- **Essais de vie sociale et Développement durable :** Participation au Défi Citoyen, à la Journée Internationale des Droits des Femmes, soirées jeux de société en famille, ateliers cuisine, conférences parentales, care plein air, développement du jardin partagé, spectacle au centre de loisirs, atelier self-défense féminine, atelier danse en famille, ...
- **Pôle Musiques et Manifestations Culturelles :** Le retour du Festival du Menhir avec 1000 personnes, reprise des répétitions enregistrements au Studio Intercommunal, concert live pendant le confinement, des randonnées et un spectacle à la Chapelle des Templiers, ...
- **Loisirs :** Le centre de loisirs a été ouvert durant toute l'année. Il a été complet toute l'année 2021, les mercredis pour une 2ème année consécutive, 2 semaines en février, en avril, 5 l'été, et 2 en octobre ! L'équipe d'animation des mercredis a été embauchée pour 1 an, ce qui amène de la stabilité
- **Jeunesse :** 1 séjour ado, une dizaine de réunions avec les ados, nouveauté avec l'ouverture de 2 semaines en octobre avec un programme riche, des ados bénévoles au sein de l'association (centre de loisirs, manifestations culturelles, réunions de projet jeunesse, ...).
- **Ateliers hebdomadaires :** Grâce aux idées des habitants, de nouveaux ateliers ont été programmés. Les ateliers hebdomadaires marchent toujours autant avec 170 adhérents(e)s environ !

### PENDANT LE CONFINEMENT 2021

Aides aux devoirs



Activités ludiques, sportives et culturelles

Vidéos-témoignages lors du confinement



"ARCEL au balcon"  
Musique tous les soirs à 19h dans la commune !

Communication autour des groupes de musiques + live musicaux



Accompagnement autour du jardin + marché

Aides aux courses pour les personnes âgées ou isolées



# BULLETIN MUNICIPAL 2021-2022



# PROJETS 2022



## BONNE ANNÉE 2022 !

### TEMPS FORTS À VENIR EN 2022 !



OUVERTURE DU CENTRE  
DE LOISIRS A TOUTES LES PERIODES !



OUVERTURE D'UN LOCAL  
JEUNES



FESTIVAL DU MENHIR  
EN JUILLET 2022



AG DE L'ASSOCIATION  
EN MARS 2022



DES CONCERTS LIVE  
AU STUDIO



DES ACTIONS EN PARTENARIAT  
AUTOUR DE LA JOURNEE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES

### LES PROJETS 2022 PAR PÔLE

- **Espace de vie sociale et Développement durable :** Participation au Défi Citoyen, à la Journée Internationale des Droits des Femmes, soirées jeux de société en famille, ateliers cuisine, conférences parentalité, ciné plein air, développement du jardin partagé, et agrandissement du terrain !
- **Fête Musique et Manifestations Culturelles :** Encore plus de concerts et de projets musicaux. Rendez-vous pour le Festival du Menhir 2022 en juillet !
- **Enfance :** Ouverture de 2 semaines pour toutes les petits vacances et rendez-vous en juillet pour un été riche en activités !
- **Jeunesse :** 2 séjours ados, une dizaine de réunions avec les ados, des actions ados les mercredis, samedis et à toutes les vacances, un local jeune à venir et un projet ski auto-financé et auto-géré en prévision pour 2023 !
- **Ateliers hebdomadaires :** Grâce aux idées des habitants, de nouveaux ateliers pourront être programmés en 2021-2022 !

### TU VEUX T'IMPLIQUER ?

Si tu veux t'impliquer dans l'association, n'hésite pas à nous  
contacter pour donner tes envies et idées !

Tu peux :



Demander  
des infos

Etre  
bénévole

Devenir  
référent  
d'une  
commission

Postuler  
au CA  
de  
l'association

Contacts : 02-40-28-31-68 / arcel.asso@orange.fr

# Vie Associative

## Amicale Laïque ♦♦♦

L'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque de l'école publique JP Timbaud a eu lieu le 18 novembre 2021. Si l'année 2020/2021 avait obligé l'annulation de la plupart des événements, cette année c'est avec plus de sérénité que les 15 membres du Conseil d'Administration envisagent de les décliner dans leur intégralité.

L'amicale Laïque (qui fêtait en 2021 ses 75 ans) c'est quoi ? Une équipe qui œuvre tout au long de l'année en organisant diverses manifestations dont les bénéfices permettent d'aider financièrement l'école publique lors de ses sorties culturelles et ses voyages scolaires. De nombreuses sorties sont prévues cette année et l'Amicale Laïque sera là pour participer au frais de transport et d'entrée aux lieux de culture. (cinéma, théâtre de verre, sortie en plein air, conservatoire.)

### ♦ Les événements programmés cette année 2021/2022 :

- 10 décembre 2021** : marché de Noël à l'école
- 13 mai 2022** : opération pizza,

- 19 juin 2022** : fête de l'école
- 01 Octobre 2022** : soirée moules frites.

**NB** : L'adhésion à l'Amicale Laïque et à la FAL est ouverte à tous : parents, amis et anciens élèves de l'école. Prix : 16€ auprès des membres du CA.

### ♦ Composition du nouveau Conseil d'Administration 2021/2022

- Président** : David Chatelain
- Vice Président** : Emmanuel Ouary
- Trésorière** : Murielle Planchais
- Trésorière adjointe** : Fanny Robin
- Secrétaire** : Valérie Chauvin
- Secrétaire Adjointe** : Martine Auffrais.
- Membres** : Myriam Boucherie, Jean-Jacques Catreux, Marie Jeanne Goujon, Alice Jolivet, David Létang, Christelle Malgogne, Virginie Paillard, Denis Rétif, Grégory Lehours

## APEL de l'école Sainte Laura Montoya ♦♦♦

Cette année 2021 s'achève encore dans un contexte particulier. Malgré tout, l'APEL a pu organiser plusieurs manifestations : la vente de brioches au printemps, des repas à emporter (avec une tombola) en juin au lieu de la kermesse, le couscous à emporter en octobre, la vente de saucissons/terrines en décembre et l'emballage de cadeau à KING JOUET de châteaubriant.

Ces événements ont remporté un vif succès, malgré le contexte particulier et grâce aux enfants, parents, personnel éducatif et des habitants de la commune. Un grand MERCI à tous.

L'argent récolté nous permet de soutenir financièrement les activités (culturelles, éducatives et sportives) proposées par l'équipe enseignante, et/ou réaliser des travaux d'amélioration

de notre école comme une nouvelle structure de jeux début 2022.

L'APEL vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

### ♦ Evènements (sous réserve conditions sanitaires) en 2022

- Printemps : vente de brioches
- Juin : kermesse
- Octobre : couscous
- Nov./déc. : vente de saucissons
- Décembre : arbre de Noël

## ASF Association des Saint Aubin de France ♦♦♦

Les membres de l'association vous souhaitent une excellente année 2022.

Notre assemblée générale aura lieu le **11 février 2022** à la Maison des Associations.

Le traditionnel repas champêtre et concours de pétanque auront lieu le dimanche 31 juillet 2022.

Cette année, Saint Aubin du Jura organise le 31<sup>ème</sup> rassemblement les 13 et 14 août 2022.

Toutes les informations concernant le rassemblement seront communiquées par la presse.



# L'Amitié Aubinoise ◆◆◆

## ◆ Composition du Conseil d'Administration :

**Président** : RETIF Claude,

**Vice-Président** : HALLET Louis,

**Secrétaire** : MOREAU Ghislaine,

**Secrétaire adjoint** : JOUNEL Jacques,

**Trésorière** : RETIF Brigitte,

**Trésorier-adjoint** : GIRAULT Robert.

**Membres** : Serge DEPAIGNE, Michèle LEBLAIN, Andrée CHAPRON,  
Roselyne MARSAC, Michel RIGAUD, Brigitte TIMONIER et Jean-Yves BOUCHE.



## ◆ Activités de plein air

**MARCHE** : le jeudi matin : responsables Marc Pantecouteau, assisté de Jean-Yves Bouché , 1 groupe le matin pour une marche dite longue (départ 9h00) et 1 groupe l'après-midi pour marche dite « light » (départ 14h00) encadré par Joël Jouan

**BOULES** : jeudi après-midi 14h00 /dès les beaux jours, MOQUET René, FAUCHEUX Marcel

**PALETS** : jeudi après-midi 14h00/dès les beaux jours, Robert GIRAULT

**VELO** : mardi matin/été, mardi après-midi/hiver, RIGAUD Michel, BAUTRAIS Marcel

**JEUX** : tous les jeudis Salle des Associations ou Espace Castella

Lors de notre assemblée générale du 16 septembre 2021 un repas « solidaire » a été offert aux adhérents par l'amitié aubinoise pour soutenir le commerce local suite aux fermetures dues à la crise sanitaire.

**Voici notre programmation d'activités pour l'année 2022, sous réserve des mesures sanitaires en vigueur, souhaitons que nous pourrions toutes les réaliser pour le plus grand plaisir de nos adhérents qui attendent de se retrouver dans de bonnes conditions.**

## ◆ Dates importantes à retenir

THEME	DATE ET HEURE	LIEU
1 <sup>ère</sup> rencontre 2022 - Vœux	Judi 6 Janvier – 14h	Maison des Associations ou Espace Castella
Assemblée Générale et Galette des rois	Judi 27 Janvier – de 9h30 à 20h00	Espace Castella
Spectacles	Samedi 5 Février – 20h et Dimanche	Espace Castella
1 <sup>ère</sup> partie – Les gars à la remorque « Les ritals »	6 Février – 14h	
2 <sup>ème</sup> partie – Générations Souvenirs « Nos tendres Années »		
Sorties estivales : la journée	d'Avril à Octobre 1 <sup>er</sup> judi/mois	Hors de St Aubin
Voyage d'1 jour « ST VALENTIN »	Mercredi 16 Février	St Pierre du Chemin (Vendée)

## ◆ À l'affiche 2022 :

**5 et 6 FEVRIER 2022** : DEVANT LE SUCCES RENCONTRE CES DERNIERES ANNEES, UN NOUVEAU SPECTACLE VOUS SERA PROPOSE en 1<sup>ère</sup> partie : « Les Ritals » : Les Gars à la Remorque et en 2<sup>ème</sup> partie : « Générations Souvenirs » Groupe de Bordeaux le spectacle proposé : Nos Tendres Années (60-70-80) (2 heures de show, 5 personnes, près de 100 titres)

**16 FEVRIER 2022**: « Voyage d'1 jour – LA ST VALENTIN » nous partirons vers La Vendée à St Pierre du Chemin pour une journée de spectacle et conviviale.

**11 au 18 JUIN - SEJOUR 2022 : MORZINE et sa région – Haute Savoie**

**FORMATION TABLETTES PAR L'ASEPT** : à partir du 19/11/2022 jusqu'au 04/02/2022 pour 2 groupes, le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h à l'Espace Castella.

Le Conseil d'Administration soucieux de la bonne santé de ses adhérents a mis en place des règles de protection à respecter impérativement concernant les gestes barrières et contrôle des pass sanitaires.

L'Amitié Aubinoise est ouverte à tous, même les – de 60 ans, pour faire connaissance, venez à notre Assemblée Générale, vous découvrirez ainsi nos activités, l'ambiance, la convivialité chère à notre association.

*A bientôt. Le Conseil d'Administration.*

## La Compagnie des Gars à la Remorque attelée pour une nouvelle aventure ◆◆



◆ Coucou ! Nous voilà ! Enfin !

*De déconfiture en déconfinement, de couvre-feu en contretemps, de dégringolade en rigolade, grâce à la municipalité de Saint-Aubin qui nous a gracieusement mis à disposition une « résidence » dans l'ancienne maternelle de l'école publique, là où finalement naquit notre fibre théâtrale, là donc, nous sommes passés, au fil des semaines et des mois, d'un François à l'autre.*

Après « **Hyacinthe et Rose** » de **François Morel**, c'est à nouveau une création que nous avons le plaisir de vous présenter : « **Les Ritals** » de **François Cavanna**.

Nous remercions au passage ses deux fils pour les encouragements qu'ils nous ont adressés à nous lancer dans cette aventure.

Pour cette occasion, **l'Arcel et l'Amicale Laïque** se sont associées pour organiser leur nouveau spectacle le temps du premier week-end de novembre.

Nous les remercions chaleureusement. En effet, si l'Amicale Laïque a été le berceau de nos aventures théâtrales depuis longues dates lorsque nous animions la troupe théâtrale, l'ARCEL, en nous conviant à venir animer leurs randos nocturnes, il y a quelques années, a contribué à la naissance de la Compagnie. Là, juchés sur nos remorques dans les chemins aubinois, pour « élever le débat » et « sortir de l'ornière », nous nous sommes baptisés « **Gars à la Remorque** ».

Fidèles à notre premier principe de proposer des créations théâtrales, nous passons donc du « **Hyacinthe et Rose** » de François Morel présenté plus d'une vingtaine de fois dans la région, au roman de François Cavanna : « **Les Ritals** » pour vous faire partager l'enfance du co-fondateur de Charlie Hebdo, fils de maçon émigré italien dans le quartier ritale de Nogent sur Marne dans les années 30.

Si, lors de ce week-end, dans cet écrin qu'est la Chapelle des Templiers pour ce genre d'exercice, la température était fraîche, c'est avec chaleur que le public a accueilli unanimement ce nouveau spectacle.

Forts donc de ce succès, nous nous lançons en 2022 à la conquête des associations qui voudront, ou nous retrouver depuis « Hyacinthe et Rose » ou nous rencontrer pour les nouvelles.



◆ Deux dates sont d'ores et déjà à noter :



- Les 5 et 6 février 2022 à l'Espace Castella de Saint-Aubin pour l'Amitié Aubinoise.
- Le week-end du 18 mars à l'Espace Campagn'Art de Saint Vincent des Landes lors du Festival Du Théâtre au Pays de La Mée.

Parmi ces rendez-vous, figureront ceux concernant l'inauguration des plaques des fusillés à l'entrée des cimetières des neuf communes du Pays de Châteaubriant qui ont reçu les corps des 27 otages au lendemain de leur exécution à la Sablière, le 22 octobre 1941. Ces inaugurations sont organisées par le Comité Local du Souvenir des Héros de Châteaubriant. Le comité, compte tenu de notre participation aux commémorations de la Sablière à l'époque où le Théâtre Messidor en avait la charge, nous a demandé d'assurer l'évocation historique de ces événements au sein de chaque commune concernée.

Nous nous sommes acquittés de ce devoir avec fierté, bénévolement bien entendu.

Après Saint-Aubin des Châteaux, Sion les Mines, Lusanger, Moisson la Rivière, Noyal et Le Petit-Auverné en 2020 et 2021, nous nous rendrons à Erbray, Ruffigné pour finir le 22 octobre 2022, jour anniversaire, à Villepot.



Toutes ces dates et rendez-vous, ainsi que les nouveaux seront consultables sur le site [lesgarsalaremorque.com](http://lesgarsalaremorque.com) et relayés par la presse locale.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022, la plus conviviale, fraternelle et déconfinée possible.

*Les Gars à La Remorque*

# L'association « Eveil et bricolage » reprend ses activités ♦♦♦

Après une période d'inactivité du fait de l'épidémie COVID, l'association propose de nouveau à toutes les assistantes maternelles, aux parents employeurs ou parents au foyer, des rencontres les jeudis matins et vendredi matin de 9H30 à 11H30 à la salle Escapade. Le port du masque est obligatoire pour les adultes.

L'objectif est de favoriser l'éveil et la socialisation des enfants avec les diverses activités qui sont proposées :

- 1 – Coloriage, découpage, collage.
- 2 – Motricité
- 3 – Peinture
- 4 – Eveil musical
- 5 - Ludothèque

Au cours de ces ateliers, une éducatrice de jeunes enfants du Relais Assistantes Maternelles de Châteaubriant participe de manière ponctuelle tout au long de l'année. Toutes les personnes intéressées pourront participer aux activités. **Avant de vous**

**déplacer, merci de bien vouloir vous inscrire à l'adresse mail suivante : [roselynesurzur@orange.fr](mailto:roselynesurzur@orange.fr)**

**Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Valérie JUGUIN 02 40 28 55 73 et Roselyne SURZUR 02 40 55 31 21**



## L'arche à chat ♦♦♦

### ♦ Une nouvelle association voit le jour à St Aubin.

Celle-ci a pour but d'améliorer l'état sanitaire des chats errants, en priorité sur la commune de St Aubin, de les protéger et de lutter contre leur prolifération en les faisant stériliser avant de les relâcher sur leur lieu de vie ou de les proposer à l'adoption. Cette méthode permet de stabiliser les populations de chats errants et de limiter leur impact sur l'environnement et la biodiversité.

Pour que cette association fonctionne, nous avons besoin de bénévoles, de familles d'accueil, d'adhérents, de donateurs, de matériel...

Des campagnes de stérilisation auront lieu au fil du temps, organisées avec la mairie. Si votre chat n'est pas identifié, il risque de se retrouver au sein de l'association.

En tant que propriétaire d'un chat, vous êtes dans l'obligation de le faire identifier (Article D212-63 du code rural et de la pêche maritime). Si un chat est recueilli non identifié,

l'association sera dans l'obligation de le faire identifier avant de vous le restituer, les frais seront à votre charge.

Il est également important de nos jours de faire stériliser nos chats. La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre la surpopulation, les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique, il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité. Des solutions restent à trouver pour aider les personnes ayant de faibles revenus à financer les stérilisations et les identifications de leur chat.

L'association « l'arche à chats » sera fonctionnelle courant premier trimestre 2022.

**Pour toutes communications : <https://www.larcheachats.fr>  
(en construction) - [contact@larcheachats.fr](mailto:contact@larcheachats.fr)  
Florence : 06 75 74 23 22 - Mathieu : 06 03 51 69 24**



## FNATH du Pays de la Mée Châteaubriant ◆◆◆

### ◆ Nos missions

La FNATH association des Accidentés de la Vie, est une association qui depuis 100 ans, défend et accompagne les personnes accidentées de la vie, pour faciliter leur accès aux droits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles, mais aussi de toute maladie et handicap.

### ◆ Nos missions se déclinent en plusieurs axes.

#### Revendications et défense collective

La FNATH se mobilise, grâce à ses adhérents, pour défendre les droits collectifs auprès des pouvoirs publics. Notre représentativité nous permet chaque année d'obtenir l'amélioration des droits et le maintien d'acquis sociaux.

Depuis 1921, nous interpellons les pouvoirs publics afin qu'ils intègrent nos revendications à leurs programmes et aux projets de lois. Nous alertons la société civile sur les dérives de la santé au travail et sur la citoyenneté des personnes handicapées, mais aussi sur les questions d'accès aux soins pour tous.

Seule association représentative au plan national de TOUTES les victimes du travail, accident ou maladie, la FNATH agit au quotidien pour faire émerger la reconnaissance de nouvelles problématiques, telles que les affections psychiques (burn-out) ou l'exposition à des pesticides ou des agents chimiques... Notre association est membre de nombreuses instances dans lesquelles elle peut s'exprimer : conseil de la CNAMTS, AGEFIPH et FIPHFP, Conseil d'orientation des conditions de travail, Santé Publique France, Conseil national consultatif des personnes handicapées...

Elle participe par ailleurs activement à porter la voix des usagers du système de santé au sein de France Assos Santé, dont elle est membre fondateur, ainsi qu'au Comité d'entente des associations de personnes handicapées...

#### L'accompagnement individuel

Au-delà de la défense collective, la FNATH accompagne, depuis près de 100 ans, les personnes accidentées de la vie et leurs familles dans leurs démarches juridiques et administratives. Elle intervient pour faciliter leur accès au droit dans le domaine des accidents du travail (chutes, burn-out...), des maladies professionnelles (troubles musculo-squelettiques, amiante, cancers...), des accidents de trajet, mais aussi de toute maladie et handicap. Sur le terrain, nos juristes reçoivent, accompagnent dans les démarches de reconnaissance et d'indemnisation, et peuvent même assister nos adhérents devant certains tribunaux.

### L'amélioration du quotidien des personnes accidentées

Grâce à des partenariats divers nous proposons des solutions concrètes pour améliorer la vie quotidienne de nos adhérents dans de nombreux domaines (loisirs, épargne, services à la personne...).

### La prévention

Parce que réparer ne suffit pas, nous développons des campagnes de prévention aux risques d'accident, pour une société plus sûre, plus juste et plus solidaire : accidents domestiques, souffrance au travail, accidents de la route...

### Nos domaines d'intervention

# accidents du travail # maladies professionnelles # amiante # burn-out # handicap # accès aux soins # pension d'invalidité # indemnisation # prévention santé au travail # drames sanitaires # risque routier professionnel # accidents domestiques ...

### ◆ Coordonnées :

#### SECTION DU PAYS DE LA MEE

- Téléphone : 02 40 81 12 55
- Mail : Châteaubriant@fnath5629.org
- Adresse : La Basse Morinais - St Aubin des Châteaux

#### GROUPEMENT Interdépartemental 44 – 56 - 29

- Téléphone : 02 40 69 84 71
- Mail : fnath44assistante@wanadoo.fr
- Adresse : 8 Rue Arsène Leloup - 44100 Nantes

#### Siège social du Groupement

- Groupement FNATH Morbihan/Finistère/Loire Atlantique
- Téléphone : 02.97.64.30.04
  - Mail : groupement@fnath5629.org
  - Adresse : 5 rue Maître Esvelin 56100 LORIENT

#### SIÈGE NATIONAL

- Téléphone : 04 77 49 42 42
- Mail : communication@fnath.com
- Adresse : 47 rue des alliés - 42100 SAINT ETIENNE
- www.fnath.org



## Les Ateliers de Servane ◆◆◆

Les Ateliers De Servane est une association artistique ouverte à tous, qui accueille des familles désireuses de partager des moments créatifs intergénérationnels, tous les dimanches.

Ces deux dernières années, la crise Covid a mis à l'arrêt les activités de l'association et mis à mal ses finances, mais grâce au soutien des familles et à un gracieux don de l'association La Glaneuse, de Châteaubriant, l'association a tenu le coup.

Durant les confinements, les adhérents partageaient sur les réseaux sociaux des idées d'activités à partager chez soi, avec un minimum de matériel, et Servane offrait des ateliers à suivre en vidéo.

Depuis la rentrée de septembre, les adhérents ont vu arriver de nouvelles familles.

Durant les ateliers, on aime à découvrir, tester, tenter ou approfondir différentes techniques ; de la peinture au modelage, en passant par le scrapbooking, le dessin, les encres, aquarelles et tant d'autres.

Les adhérents, forts de proposition, renouvellent constamment le panel d'activités proposées, grâce à leur créativité et l'expérience artistique de la présidente et fondatrice, Servane Reclus.

L'association est ouverte à tous et toutes peu importe l'âge, le handicap, la situation sociale.

**N'hésitez pas à prendre des renseignements directement sur place les dimanches entre 14 heures et 16 heures, à la maison des associations, ou bien par mail à : [lesateliersdeservane@gmail.com](mailto:lesateliersdeservane@gmail.com).**



## Multisports ◆◆◆

Malgré les contraintes restantes, les cours de multisports ont pu reprendre en septembre sur la commune.

Pour la première fois depuis bien longtemps, les 3 cours sont complets !!!!

La jauge a été baissée à 24 enfants par cours et de ce fait, il a fallu « jongler » pour satisfaire le plus grand nombre de familles. Des CE2 sont passés dans le groupe des CM.

« Le mardi, c'est multi !!!! »

- De 16h30 à 17h45 les CE (24)
- De 17h45 à 19h les CM (24)
- De 19h à 20h15 les collégiens (24)

Tout au long de cette année nous serons sur les activités suivantes :

- Jeux collectifs (basket, futsal, handball...)
- Jeux de raquettes (tennis, tennis de table, badminton, speedminton)
- Gymnastique
- Course d'orientation (une carte spécifique à cette activité a été réalisée début 2021)



◆ Plusieurs moments en 2021 sont à retenir :

- Mondialito foot CE et CM en juin
- Sortie karting pour les collégiens en juin ou juillet
- Sortie sur Nantes pour aller voir un match de haut niveau (les filles des Neptunes de Nantes)
- Le Raid Famille : 1 parent avec 1 enfant pour faire des activités adaptées en pleine nature

Je tenais à remercier, la municipalité (pour les infrastructures, le matériel pédagogique), les employés municipaux (pour leurs fréquents coups de main), les parents (pour leur confiance), l'office intercommunal des sports (pour la réduction des coûts des stages de vacances, des sorties karting, l'achat des maillots du Mondialito foot et l'investissement sur le matériel pédagogique).

David Brihat  
06 86 45 82 40 - [david.brihat@loire-atlantique.fr](mailto:david.brihat@loire-atlantique.fr)

## US AUBINOISE ◆◆◆

L'Union Sportive Aubinoise a repris le chemin des terrains après une saison 2020/2021 stoppée par la crise sanitaire.

Avec une soixantaine de licenciés, nous avons pu de nouveau engager 3 équipes seniors, réparties comme suit : l'équipe A en 2<sup>nd</sup> division, l'équipe B en 4<sup>ème</sup> division et l'équipe C en 5<sup>ème</sup> division. C'est une satisfaction de retrouver un soutien total autour du club et l'envie de rechausser les crampons.

Le principal objectif est bien entendu le maintien dans les divisions actuelles mais, surtout, de retrouver le plaisir de jouer et d'être ensemble dans cette période instable, le tout sous la houlette de l'entraîneur principal : David Halgand.

### ◆ Les dirigeants cette saison sont :

Équipe A : David Halgand, René Panizza et Pascal Provost

Équipe B : Didier Langouët et Sébastien Dufourd

Équipe C : Maxime Rouillard et Pierre Leparoux

Le groupement jeunes, avec les clubs de Rougé et Ruffigné, continuent de très bien fonctionner avec, notamment, un vivier important en U7 et U9 : la relève est en marche !

Pour les catégories U15 et U18, le groupement a mis en place une entente avec le club de Sion/Lusanger, ce qui a permis d'inscrire 2 équipes U18.

Les entraînements sont toujours assurés par Gwendal Chailleux pour les U7 - U9 - U11 et U13, épaulé par les jeunes licenciés de chaque club.

En ce qui concerne les U15 et U18, ils sont entraînés par Olivier Levilain.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez que votre enfant découvre le foot au sein de l'Union Sportive Aubinoise, nous serons ravis de l'aider à développer ses futurs exploits footballistiques !

### ◆ Les encadrants jeunes cette saison, pour l'US Aubinoise, sont :

U7 et U9 : Jordan Halais, Malo Paugam et Valentin Baré

U11 : Frédéric G et Alexis Halais

U13 : Pablo Fraga

U15 : Sandrine Halgand et Florian Girault

U18 : Olivier Levilain et Axel Gousseau

La date à retenir pour le repas annuel du club est le samedi 26 février 2022, l'organisation de celui-ci (sur place ou à emporter) se décidera selon les mesures sanitaires en vigueur.

De plus, le dimanche 5 juin 2022, pour la fin de saison, il a été décidé d'organiser des jeux inter-quartiers en lieu et place du tournoi de foot, dans le but de permettre au plus grand nombre de participer à cette journée festive et de se retrouver autour des grillades du club. Affaire à suivre...

2022 sera aussi l'année de l'inauguration des nouveaux locaux, nous tenons à remercier la municipalité pour ce projet qui contribue à la bonne évolution du club.

Nous remercions également tous nos bénévoles présents chaque semaine et qui participent activement au bon fonctionnement de l'USA.

Amies supportrices, amis supporters, nous vous souhaitons une très bonne année 2022 et vous donnons rendez-vous autour du rectangle vert pour soutenir vos équipes.

FORZA USA



## École privée Sainte Laura Montoya ◆◆

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'école Sainte Laura Montoya aura vu son effectif se stabiliser.

Nous accueillons 59 élèves cette année, répartis ainsi:

- 17 élèves de CE2-CM1-CM2 avec Alexandra Trouillaud
- 20 élèves de CP-CE1 avec Tifenn Le Bihan
- 22 élèves de TPS-PS-MS-GS avec Françoise Barrière-Meaudre, également cheffe d'établissement, et Marie-Lise Gauthier, nouvelle ASEM

Cette année, dans le cadre de la réécriture de notre projet pédagogique d'établissement, nous poncturons notre projet pédagogique triennal : le monde d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Nous avons lancé notre projet lors d'une randonnée historique à la découverte de nos racines aubinoises. Grâce à Jean-Paul Pelherbe et ses complices (ARCEL), nous avons arpenté les rues et chemins communaux à la découverte de nos ancêtres.

Malgré la crise sanitaire que nous connaissons et qui nous a obligé à revoir notre organisation, nous espérons pouvoir effectuer un voyage scolaire à la découverte de l'Histoire de notre pays, afin de connaître nos racines, nos origines...nous inaugurerons notre projet éducatif d'établissement et élaborerons notre logo...

Cette année encore, et dans le cadre de ce projet pédagogique, nous travaillerons également à la création d'un spectacle avec notre intervenante du conservatoire : Claire Perrier. Celui-ci sera présenté aux parents lors de la kermesse.

Notre année sera ponctuée de plusieurs événements, manifestations : marché de Noël le 17 décembre (dans le respect des règles sanitaires qui nous sont imposées), festival du livre, journée solidarité avec une marche solidaire pour une association locale, kermesse...

Après avoir débuté l'année par 7 séances de yoga de la maternelle au CM2, nous proposons à nouveau cette année une initiation de six séances au rugby pour tous les élèves du CP au CM2, avec un tournoi inter écoles au mois de juin.

Nous continuons l'enseignement de l'anglais chaque semaine dans chaque classe par une maman d'élève anglophone.

Une belle année riche de découvertes, d'apprentissages et de réussites s'offre à nous !!!!

**Les inscriptions sont ouvertes toute l'année :**

Contactez Mme Françoise Barrière-Meaudre : Tél : 02.40.28.44.60

Mail école : [ecole.saintaubin@wanadoo.fr](mailto:ecole.saintaubin@wanadoo.fr)

Site internet : <http://ecole.staubin.free.fr>

page Facebook : Laura Montoya



## École publique Jean-Pierre Timbaud ◆◆

### ◆ Une rentrée masquée...

135 élèves sont scolarisés dans l'école, répartis sur 9 classes.

Voici la répartition des classes pour cette année scolaire :

- 17 TPS/PS/GS : Mme Pipard, aidée de Mme Batard
- 17 TPS/PS/GS Mme Belgand aidée de Mme Morantin
- 15 MS: Mme Laplanche aidée de Mme Chauvin
- 13 CP Mme Pulet
- 23 CE1 répartis en deux classes : Mme Garnier et Mme Chauveau
- 16 CE2/CM1 : Mme Belan
- 16 CE2/ CM1 : Mme Vidailiac
- 18 CM2 : Mme Poussin (actuellement remplacée par Mr Ropers)

Mme Cabat-Raitière, directrice déchargée le lundi et mardi, effectue les compléments de service de Mesdames Chauveau (le jeudi) et Belgrand (le vendredi).

Mme Coralie Launay effectue un service civique dans l'école sur l'année scolaire.

### ◆ Je jardine, tu jardines, nous jardinons...

Le projet d'école de cette année scolaire s'inscrit autour de la thématique du jardin.

A travers cette thématique, différents petits projets et actions sont organisés :

- projet musique au cours du premier semestre en partenariat avec le conservatoire de Châteaubriant
- projet artistique «Les petites bêtes du jardin » pour les GS en partenariat avec la compagnie Syllabe et la com-com de Châteaubriant
- participation à la grande lessive (réalisation d'œuvres sur le thème des oiseaux)

- réalisation de carrés potagers dans la cour de l'école
- ramassage des déchets dans la nature à la fin de chaque période scolaire
- sortie scolaire de fin d'année aux jardins de Brocéliande



### ◆ D'autres projets ou actions ont été, ou seront menés au sein de l'école :

- semaine académique de la maternelle : « Je dis, tu écris, on apprend »
- sortie cinéma pour les classes de GS à CM2
- cycle natation pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2
- spectacle au théâtre de Verre de Châteaubriant
- projection de courts métrages dans le cadre du festival
- participation aux rencontres du GESPAC

### ◆ Vous souhaitez un renseignement, effectuer une inscription ?

Contactez la directrice de l'école par mail : [ce.0440816y@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440816y@ac-nantes.fr) ou par téléphone au 02.40.28.46.65



## Accueil périscolaire ◆◆

Valérie, Sophie, Aurélie, Jeanne, Elodie et Eglantine assurent l'encadrement des enfants à l'accueil périscolaire.

Après un temps récréatif et le goûter des activités variées sont proposées aux enfants le soir mais aussi le matin.

A la rentrée scolaire 2021, les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux extérieurs.

**Vous pouvez consulter le planning des activités proposées sur le portail Famille.**



Les enfants en pleine action !

## Guichet unique autorisation urbanisme ◆◆◆

### ◆ Vos démarches



### ◆ Demandes d'autorisation d'urbanisme : Faites vos demandes en ligne

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a mis en place un téléservice gratuit afin de permettre aux habitants du territoire et aux professionnels de déposer tous leurs dossiers et demandes d'urbanisme sous format numérique : certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager et permis de démolir.

Désormais pour effectuer vos demandes, vous n'aurez plus à vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier.

Ces demandes peuvent désormais être transmises à la mairie sous forme numérique via le Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme accessible à l'adresse suivante :

<http://ccc.urba.netagis.fr/NetetADS/sve/CCCD44>

Ce nouveau service est accessible depuis **la plateforme sécurisée France Connect** ou **en créant un compte spécifique**

Le guichet en ligne (GNAU) vous permet de formuler votre demande, d'en suivre l'instruction, mais aussi d'être accompagné dans l'établissement de votre dossier

Attention : si votre demande est formulée sur internet, elle ne doit en aucun cas être transmise en papier à votre mairie.

Le portail permet aussi de consulter le zonage et le règlement applicable.

## Elections 2022 ◆◆◆



### ◆ Elections présidentielles et législatives 2022 – Inscriptions sur les listes électorales

**Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 4 mars 2022 pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022.**

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter.

L'inscription peut s'effectuer en Mairie (munissez-vous de la demande d'inscription complétée, d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ou, plus simple et plus rapide, faites votre demande en ligne en utilisant le service de téléprocédure accessible à l'adresse URL <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> et laissez-vous guider !

L'inscription en ligne vous permet d'obtenir une confirmation immédiate de la prise en compte de votre demande.

A noter : Cette année, année de refonte des listes électorales, vous allez recevoir une nouvelle carte électorale.

Le vote aura lieu dans le bureau de vote unique de la commune situé, désormais dans les salles de l'Escapade accessible via le porche donnant sur la place de l'Eglise

L'inscription des jeunes atteignant leur majorité est automatique dès lors que la démarche de recensement citoyen à 16 ans a été effectuée.

# ◆ Démarches administratives

## Elections 2022, vote par procuration ◆◆



Si vous ne pouvez pas vous déplacer vous pouvez donner procuration à un autre électeur qui votera à votre place.

Ce qui change en 2022 : Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

L'électeur qui donne procuration doit se présenter en personne avec un **justificatif d'identité** dans un des lieux suivants :

- ➔ Commissariat de police (où qu'il soit)
- ➔ Gendarmerie (où qu'elle soit)
- ➔ Tribunal (dont dépend son domicile ou son lieu de travail)
- ➔ Il y remplit le formulaire en indiquant plusieurs informations sur l'électeur qui votera à sa place : nom de famille, nom d'usage, prénoms, adresse et date de naissance.
- ➔ Un récépissé lui est ensuite remis.

### ◆ Pour une démarche simplifiée, utiliser le service de téléprocédure « Maprocuration »

#### Pourquoi faire votre procuration en ligne ?

Maprocuration est un service développé par le ministère de l'Intérieur.

Maprocuration permet un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Vous n'avez aucun nouveau compte à créer (l'authentification se fait via France Connect), aucun document à imprimer ni formulaire papier à renseigner.

Les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel vous vous présentez pour valider votre identité.

Vous êtes informé, dès la saisie de votre demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, La procuration est, ensuite, transmise automatiquement par voie dématérialisée à la mairie concernée.

**Attention : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.**

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

### Comment ça marche ?







1099 - SAINT-AUBIN-LES-CHATEAUX - (L.-Inf.) - le Château du Plessis



1101 - SAINT-AUBIN-LES-CHATEAUX (Loire-Inférieure) - Route de Lion

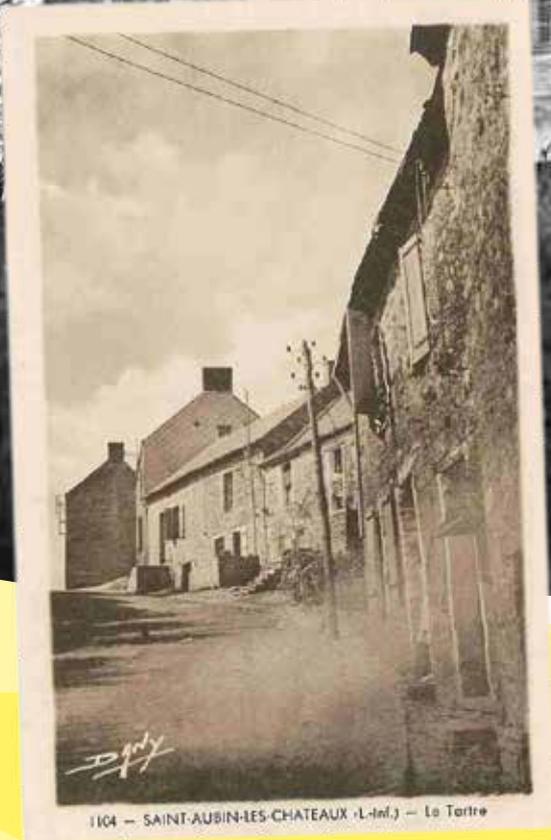


1100 - SAINT-AUBIN-LES-CHATEAUX (Loire-Inférieure) - Route de Chateaubriant



1102 - SAINT-AUBIN-LES-CHATEAUX (Loire-Inférieure)

Le Carrière. Au loin l'église de Saint-Aubin



1104 - SAINT-AUBIN-LES-CHATEAUX (L.-Inf.) - Le Tertre

